Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 6 SAINT-BONIFACE, JEUDI 12 MAI 1977

L'ACELF DEMANDE AU GOUVERNEMENT "CENTRAL" DE SE RETIRER IMMÉDIATEMENT DU DOMAINE DE L'ÉDUCATION

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) vient de faire parvenir au Conseil des Ministres de l'Education (Canada), ses observations concernant le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) "Examens des politiques nationales d'éducation".

En ce qui regarde l'enseignement en français, l'ACELF déplore la manière dont le sujet est traité. Pour les examinateurs de l'OCDE, l'enseignement en français est un problème analogue à celui des enfants surdoués, des handicapés, des femmes dans l'enseignement post-secondaire et des populations indigènes. Ce traitement manifeste leur ignorance de notre histoire. Selon l'opinion de l'ACELF, un traitement spécial de l'enseignement en français s'imposait puisque très peu de cas avait été fait à l'enseignement en français dans les rapports des provinces.

En ce qui a trait au rôle du gouvernement fédéral en matière d'éducation, l'ACELF rappelle qu'en vertu de la constitution canadienne, l'éducation relève de la juridiction provinciale et en ce domaine les provinces sont des véritables Etats. Elle demande donc au gouvernement "central" de s'en retirer immédiatement. Elle souhaite d'autre part que le Conseil des Ministres de l'Education (Canada) soit le seul maître d'oeuvre en matière d'éducation sur le plan national. En outre, ce conseil devrait avoir des pouvoirs même sur les communications et la culture.

Mais la thèse fondamentale que présente le rapport est inadmissible pour l'ACELF. En effet les examinateurs veulent que le gouvernement fédéral prenne plus d'autorité en matière d'éducation au nom de l'identité canadienne. Le moyen entrevu et espéré pour propager cette idendité canadienne semble être une uniformisation et une centralisation de l'éducation. Ils ont donc vite oublié ce qu'eux-mêmes ont écrit en page 19 de leur rapport:

"Dans un monde agité par des crises de conscience nationale, il n'est pas étonnant de noter l'intérêt que suscite la question de l'identité canadienne, mais la présence de multiples regroupements nationaux, reli-

(suite, page 22)

La rencontre des Premiers Ministres de l'Ouest

Les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest sont d'avis que le temps est venu d'entreprendre un réaménagement des pouvoirs au sein de la confédération canadienne. Ils ont émis cette prise de position dans un communiqué commun après leur réunion à huis clos tenue les cinq et six mai à Brandon.

"Les premiers ministres des provinces de l'Ouest rejettent à la fois le "statu quo" et l'indépendance du Québec qui serait suivie d'une association économique avec le Canada (l'option souveraineté - association)", disent MM W.R. Bennett de la Colombie-Britannique, Peter Lougheed d'Alberta, Allan Blakeney de la Saskatchewan et Edward Schreyer du Manitoba.

Au cours de cette réunion, les quatre premiers ministres ont étudié un rapport de 150 pages traitant des divers domaines dans lesquels le gouvernement fédéral a graduellement empiété sur la juridiction provinciale. Ce rapport a été transmis à M. Pierre Elliott Trudeau et les quatre ministres provinciaux ont exprimé l'espoir qu'il contribuerait à "atténuer les tensions entre gouvernements provinciaux et fédéral dans des domaines où, selon eux, l'intervention du gouvernement fédéral a créé ou aurait pu créer des frictions".

Ce rapport cite des tensions dans des domaines aussi variés que les affaires des consommateurs et des corporations, les ressources renouvelables et non-renouvelables, le logement, les affaires urbaines et l'occupation des sols, le développement économique, les communications, la main-d'oeuvre, l'apprentissage et le travail, l'administration de la justice et des interventions du gouvernement fédéral auprès de la Cour Suprême.

Parlant de l'éventuelle séparation du Québec, ils ont fait remarquer que cette formule, même suivie d'une association économique, ne serait pas dans l'intérêt économique de l'Ouest canadien, ni dans l'intéret général des Canadiens. Selon eux la force du Canada est basée sur l'apport de chacune des provinces au grand tout et un équilibre des forces et faiblesses respectives.

Les quatre premiers ministres s'accordent sur l'opportunité de la collaboration avec le gouvernement québécois dans des matières strictement gouvernementales et administratives. Pour le Manitoba, cette collaboration *a déjà été confirmée lors*

(suite, page 22)

TROIS COLLOQUES SUR LA POLITIQUE PROVINCIALE À LA CHAMBRE DE COMMERCE

A l'approche des élections provinciales, La Chambre de Commerce de Saint-Boniface organise trois colloques qui donneront l'occasion aux chefs des partis politiques en présence, d'exposer la politique de leurs formations en ce qui touche l'entreprise privée.

La première de ces rencontres aura lieu mardi le 17 mai, au Niakwa Country Club, à 18 heures. L'invité sera M. Sterling Lyon, chef du parti conservateur du Manitoba. Les autres séances auront lieu le 8 juin, alors que le chef du parti libéral, M. Charles Huband, exposera la politique de son parti, et le 21 juin, qui est réservé au Premier Ministre du Manitoba et chef du nouveau parti démocratique, l'honorable Edward Schreyer. A chacune de ces rencontres, des journalistes participeront au débat qui suivra l'allocution de l'orateur invité.

Marius Benoist à l'honneur



Le Conseil de la Vie française annonce que le Prix Champlain 1976 a été décerné à Monsieur Marius Benoist, de Saint-Boniface au Manitoba. L'oeuvre qui lui a valu cette récompense littéraire est un récit romancé de la vie métisse au Manitoba: Louison Sansregret. Ce volume de cent quatre pages avec illustrations de Mademoiselle Suzanne Gauthier est une publication des Editions du Blé à Saint-Boniface.

Monsieur Benoist est, depuis près d'un demi siècle, un des animateurs de la vie littéraire et artistique chez les Franco-Manitobains. Il a été organiste à la cathédrale de Saint-Boniface et il est toujours un membre très actif de la Société historique de Saint-Boniface.

Le Prix Champlain a été établi par le Conseil de la Vie française en 1957 pour encourager les auteurs canadiens-français hors du Québec ainsi que les Franco-Américains. Il est de cinq cents dollars et il est décerné annuellement. M. Benoist en est le deuxième titulaire au Manitoba, le premier ayant été en 1970, le R.P. Antonio Champagne, C.R.I.C., pour son étude très érudite des explorations de la famille La Vérendrye dans l'Ouest canadien.

Page 2, l'éditorial: "Une association d'États forts"

L'HEURE DE TOMBÉE, ETC.

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le **vendredi à 15 heures.** La parution des communications qui nous parviendront après cette heure sera reportée à plus tard. Les textes qui sont adressés à LA LIBERTÉ deviennent la propriété du journal. Préséance sera accordée aux **textes courts** et **dactylographiés.**

Éditorial

UNE ASSOCIATION D'ÉTATS FORTS

"Les premiers ministres des provinces de l'Ouest ont refusé et le statu quo et l'indépendance du Québec qui serait suivie d'une association avec le Canada – l'option appelée souveraineté-association" (The western premiers have rejected both the statu quo and Quebec independence followed by an economic association with Canada – the so-called sovereignty association option").

Ainsi débutait le communiqué conjoint émis par les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest à la suite de leur rencontre à Brandon les 5 et 6 mai. Bien d'autres choses ont été discutées là-haut et en détails (voir à la une, "La rencontre des premiers ministres de l'Ouest"), et il en est sorti un document de cent cinquante pages sur les champs de juridiction provinciale envahis par le gouvernement fédéral, document qui a été adressé au Premier Ministre Trudeau.

La presse anglophone a sauté sur l'événement, mais à sa manière, c'est-à-dire à la mode du jour, à la mode anti-Québec. Vendredi le quotidien Winnipeg Free Press titrait à la une: "West rejects economic ties with Quebec". Ce n'est certainement pas en tapant continuellement sur le Québec que l'on va solutionner les problèmes actuels. Et jusqu'au nouvelliste de la radio française locale qui y va de son grain: rejet "radical", dit le bulletin de vendredi matin. On se reprend lundi matin, alors que l'on ressasse les nouvelles de vendredi dernier. Cette fois, c'est le rejet "catégorique".

On parle peu des points saillants de la conférence, savoir le refus du statu quo, l'unanimité des quatre premiers ministres sur la nécessité d'un réaménagement de la constitution, d'une décentralisation des pouvoirs vers les provinces. Là réside pourtant la solution – si solution il y a, aux problèmes politiques actuels.

En s'acharnant sur le Québec, en suscitant systématiquement l'affrontement en provoquant les Québécois, on risque d'avoir des surprises au moment du référendum.

Et puis, par quelle logique peut-on expliquer cette attitude du refus de faire des affaires avec le Québec alors que l'on ne cesse de proclamer qu'il faut que le Québec demeure au sein de la Confédération? Si l'on n'a pas besoin du Québec au point de s'en couper économiquement, pourquoi alors ne pas laisser aller le Québec tout simplement?

Le gros de la rencontre de Brandon a porté sur bien d'autres choses que la question du Québec qui pourrait bien, par contre, pour les autres provinces, s'avérer une excellente occasion de donner poids à leurs revendications qui, dans maints cas, sauf sur le plan culturel, ne diffèrent pas tellement de celles du Québec.

L'important de cette réunion a été l'insistance et l'unanimité des ministres à réclamer un réaménagement de la constitution, la Confédération, disent-ils, étant "à la croisée des chemins, le temps est venu de la remodeler" ('Rechape').

Au mois d'août dernier, nous écrivions (LA LIBERTÉ, 5 août 1976, éditorial): "Plutôt que rapatrier la Constitution pour enlever le plus de pouvoir possible aux Provinces et le concentrer dans les mains du Maître à Ottawa, avec ce que cela comporte de conséquences, il faudrait plutôt envisager un pacte, une entente entre les provinces et le gouvernement central, une constitution nouvelle qui remplacerait la fédération actuelle par une confédération de véritables Etats. Il est logique de croire que le Québec serait intéressé à une telle proposition qui n'irait pas à l'encontre du bien-être et de la prospérité des autres provinces, au contraire. Il est grand temps que s'amorce un mouvement dans ce sens au pays".

La solution réside peut-être dans une association d'Etats forts.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Déçus

Sainte-Rose du Lac
Le 21 mars, 1977

L'Hon. Marc Lalonde,
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social,

Cher monsieur,

Les moyens de communication ont rapporté votre intention de donner suite au Rapport Badgley en poussant les gouvernements provinciaux à établir des cliniques spéciales pour avortement qui seraient en même temps des centres de planning familial et de contrôle des naissances.

C'est avec étonnement et profond dégoût que nous apprenons un tel projet et nous sommes fort déçus que vous vous fassiez l'inspirateur d'une telle politique. Tout au long du débat qui a suivi le dernier amendement de la loi sur l'avortement, la vue officielle, telle qu'explicitée à plusieurs reprises par le premier ministre lui-même, était que l'avortement était un phénomène regrettable, à n'être toléré que dans certains cas bien limités.

La loi elle-même est déjà mal formulée; elle débute en déclarant l'avortement un geste criminel, mais se termine par des clauses d'exception aux termes tellement extensibles qu'elle devient presqu'une contradiction en elle-même. Vous ne vous êtes jamais préoccupé de reformuler ce texte selon l'intention originelle, et surtout n'avez pas cherché à corriger les abus rapportés.

Un million de signatures, la plus forte pétition jamais faite en ce pays, ont réclamé que ce texte soit reformulé de façon plus restrictive. Non seulement vous n'avez porté aucune attention à cette demande, mais vous entendez maintenant faire de l'avortement une sorte de droit civique universel. Vous devez pourtant avoir accès aux rapports de commissions de spécialistes en médecine qui ont conclu nettement que l'avortement était la mise à mort directe d'un être humain. Devant ces conclusions, le moins que vous pourriez faire c'est de ne pas venir violenter les groupes ou communautés qui adhèrent au respect de la vie humaine.

Comme organisation à but de charité, nous contribuons des milliers de dollars annuellement au bien-être des jeunes, aveugles, infirmes, etc. Nous dirigeons un centre hospitalier pour les invalides âgés de notre région. Nous nous préoccupons de la santé et du bien-être humain de notre région quelque soit leur état, et nous nous préoccupons également de ces petits sans voix que votre politique conduirait à l'extermination.

Nous n'acceptons pas que des gestes d'un Idi Amin raffiné règlent leur sort.

Quant à faire de votre ministère l'agence de moralité familiale, nous vous avisons que vous feriez mieux de vous en garder. Les techniques ne doivent être utilisées qu'avec de l'éducation et un sens de responsabilité que vos fonctionnaires sont inaptes à fournir.

Nous, Chevaliers de Colomb de Sainte-Rose, de Laurier et de McCreary, sommes confiants de représenter l'attitude dominante d'une région d'un rayon de 40 milles.

Nous regrettons, Monsieur le ministre, d'avoir à nous exprimer aussi vigoureusement, mais votre projet est si provocateur que nous n'avons pas d'alternative.

Avec l'espoir que notre vue aura l'attention méritée,

Nous sommes respectueusement vôtres, Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Rose, Laurier et McCreary.

Jean Roche
Grand Chevalier, Conseil Sainte-Rose
Ovide Pelletier
Grand Chevalier, Conseil Laurier - McCreary

Hommage aux Intrépides et à leur directeur

A. M. Marcien Ferland,

Hommage, gratitude, félicitations au directeur de la Chorale des Intrépides et au chef d'orcheste accompli, pour le chef-d'oeuvre de musique et chant dont nous avons joui le 24 avril à Saint-Boniface. Les mots me manquent pour exprimer la fierté, l'enthousiasme et le bonheur qui nous animaient en écoutant un pareil concert - le tout réalisé par un des nôtres. Nous admirons sa patience, sa persévérance et son souci de perfection.

Nos félicitations s'adressent aussi aux Intrépides, aux jeunes chanteurs et à l'orchestre symphonique de Winnipeg et aux accompagnateurs. A tous un "gros merci".

Et nous formulons le voeu que ce Concert magnifique soit transmis sur le réseau national de télévision "Aux Beaux Dimanches". Avis aux responsables de C.B.W.F.T.

Sincèrement,

M. et Mme Laurent Dubé.

Les pourparlers devraient reprendre

Monsieur le Rédacteur,

Après l'allocution de l'honorable Laurent Desjardins sur les écoles à C.K.S.B. jeudi passé, je crois que les pourparlers avec nos six représentants devraient reprendre aussitôt que possible avec notre gouvernement pour trouver une solution, pour les deux groupes. Il a tellement bien parlé, c'était alors la pensée: on pouvait la voir vers la fin de l'assemblée annuelle.

Je me demande qu'est-ce qu'on fait pour nous et notre langue quand un gars comme Peter Warren dit à la radio que le programme de français devrait être obligatoire au Manitoba et quand il dit que ses enfants ont les cours d'anglais de mathématiques, etc. obligatoires, et le français seulement comme option, d'après lui c'est une lacune.

Le Père Hector Côté fait vraiment de beaux écrits.

Bien à vous,

L. Robidoux
Otterburne

De l'Ontario

Georges Forest
Manitoba

Cher Monsieur,

Il paraît que vous voulez rétablir le bilinguisme au Manitoba. Et bien bravo! Bonne chance et bon courage. Les Franco - Ontariens sont fiers de vous et nous en sommes sûrs, tous les Canadiens aussi. Dites-nous comment on peut vous aider si possible, pour faire un Canada bilingue.

Vôtre,

Gilles Marleau
Ottawa

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Une enquête pour changer quoi?

Jean-Claude LECLERC

Si les nombreuses commissions royales qui se sont penchées sur les problèmes de la radiodiffusion avaient réussi à se faire entendre, le chef de l'Opposition n'aurait pas aujourd'hui à réclamer une nouvelle enquête sur les communications au pays. A la lumière du sort qui a été fait aux précédents rapports, à commencer par le premier et le plus important, on peut se demander quelle conjoncture exceptionnelle pourrait bien faire qu'une prochaine enquête ne servira pas à enterrer le "malaise" actuel mais permettra enfin de jeter les bases d'une politique digne de ce nom en matière de radio, de télévision et de câblodistribution.

L'idée d'une telle commission n'est pas nouvelle, et M. Joe Clark devrait trouver un accueil sympathique auprès du gouvernement puisque le premier ministre lui-même, en invitant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à faire enquête sur Radio-Canada, a sollicité en même temps son avis sur l'opportunité d'une enquête plus large sur les communications. S'inscrivant dans la problématique plus considérable de "l'aliénation" régionale et de l'indépendance "appréhendée" au Québec, pareille enquête ne serait pas de tout repos.

Le mandat esquissé par le chef conservateur apparaît à cet égard beaucoup trop restrictif en rapport avec les ambitions d'unité nationale qu'il y place. Certes, crucial est devenu le problème de l'invasion des ondes canadiennes par la programmation américaine; pleine d'embûches et d'impasses également est la voie faussement royale de la télévision à péage; scandaleuse est devenue l'aliénation des régions éloignées et des grandes agglomérations ellesmêmes par rapport aux gros réseaux et à leurs grands centres de production. Et une enquête impartiale et intellectuellement vigoureuse devrait permettre de voir jusqu'où les choses se sont dégradées de ce côté, malgré les prétentions de la politique fédérale confiée au CRTC.

Mais il y a pire encore. Les ondes ont été à peu près complètement "déconnectées" des populations et des institutions réelles de ce pays. La commercialisation de ce qui devait être et rester un service public, la concentration de la propriété, l'exode des profits, les conflits structurels d'intérêts dans la propriété ou le contrôle, la discrimination sociale dans l'accès aux ondes, l'impunité avec laquelle maintes "conditions" imposées aux détenteurs de "licences" ont pu être violées, et nombre d'autres problèmes troublants dans un "système" qui est censé être public, devraient faire l'objet d'un examen en profondeur.

L'enjeu fondamental, en effet, ce n'est pas que Radio-Canada échappe au contrôle du parlement ou de M. André Ouellet, c'est que les postes de radio et de télévision, publics et privés, en soient venus à n'avoir de comptes à rendre à personne et surtout à développer des intérêts économiques ou institutionnels contradictoires avec les intérêts des citoyens et des contribuables.

Le "biaisage" imputé aux "séparatistes" ou aux propagandistes qui aspirent à les supplanter n'est que chiure de mouche en comparaison avec l'expropriation massive qui a été faite des ondes, ressources publiques, aux dépens de la population et de ses institutions et au profit d'intérêts dont on se demande encore ce qu'ils font dans la radiodiffusion.

Les ondes devaient à l'origine mettre ce pays en communication avec lui-même et devenir en quelque sorte la transcanadienne des esprits et de la culture. Elles ont au contraire mené au cul-de-sac de la crise d'identité canadienne et de l'aliénation régionale.

Il faudra plus qu'une chasse aux journalistes pour enrayer cette dépossession fondamentale des ondes. Le CRTC peut bien s'adonner à la première. Seule une enquête dira quels changements profonds peuvent résoudre la seconde, à supposer que le gouvernement et le parlement aient pour les ondes l'inquiétude qu'ils se plaisent à afficher pour l'unité et l'identité du pays.

[Jean-Claude Leclerc est éditorialiste au DEVOIR]

L'étrange nomination de M. Goyer

Michel ROY

M. Jean-Pierre Goyer, qui est déjà ministre des Approvisionnements et Services, devient ministre-conseiller aux Affaires extérieures pour les pays de langue française. Mais, en annonçant la nouvelle aux Communes, le leader du gouvernement, M. Allan MacEachen, prend la peine d'ajouter que les nouvelles fonctions de M. Goyer seront purement consultatives. Tout au plus sera-t-il appelé a "assister" M. Don Jamieson dans les relations croissantes qu'entretient le Canada avec les Etats et les agences de langue française. Assistance d'autant plus précieuse que M. Jamieson ne parle pas français. Mais le ministre titulaire assumera pleinement l'entière responsabilité de toute la politique étrangère du pays.

Voilà pour M. Goyer un statut inusité et singulièrement particulier. Puisque le gouvernement ne lui attribue aucune fonction ministérielle, aucun pouvoir politique dans le domaine des relations avec la francophonie, puisqu'il se bornera à "conseiller" son collègue, il eût été plus normal d'adjoindre au personnel de M. Jamieson un conseiller spécial. Un haut fonctionnaire du ministère, ou encore un diplomate de carrière familier avec les pays francophones, aurait pu occuper ce poste. A moins que l'on veuille simplement confier à M. Goyer des fonctions de représentation pour accueillir des personnalités de pays de langue française ou pour prononcer dans sa langue des discours de circonstance lors des conférences internationales intéressant la francophonie, discours préparés à l'avance dans le bureau de M. Jamieson et traduits de l'anglais.

Bref, pas plus que les francophones au Canada, les pays de langue française n'obtiennent de statut particulier aux Affaires extérieures: simplement un "conseiller très spécial" qui a rang de ministre. Dans cette perspective, un secrétaire parlementaire du Québec aurait pu jouer ce rôle.

La formule est bancale et M. Ed Broadbent, leader des néo-démocrates, en a montré avec raison le caractère artificiel. Ce qui importe, a-t-il expliqué, ce n'est pas l'homme derrière le ministre, mais la politique qu'il fait: M. Jamieson peut se faire conseiller par des francophones de son ministère s'il en éprouve le besoin.

Et, comme s'il voulait accréditer les soupçons qui viennent à l'esprit, M. Goyer devait ajouter de son côté que sa nomination ne doit pas être interprétée à la lumière des rivalités qui surgissent entre Ottawa et Québec en matière de relations avec les pays francophones.

Car il est vrai que le dossier de la francophonie aux Affaires extérieures et à l'Acdi est de plus en plus lourd: relations avec 27 pays de langue française et une dizaine d'agences de la communauté francophone, assistance et coopération avec ces Etats et ces agences qui excèdent $100 millions. Et, au surplus, le Canada est lui-même un pays partiellement de langue française et qui ne néglige jamais l'occasion de le proclamer dans les forums internationaux.

(suite, page 22)

Le C.J.P. se cherche une vocation

Le conseil Jeunesse Provincial s'est donné un nouveau président au cours de sa récente assemblée annuelle en la personne de M. Vincent Dureault. Par la même occasion, son conseil exécutif a été remodelé. Deux nouveaux membres prennent part à ses délibérations hebdomadaires: Line Provencher et Monique Tétreault. Avec Michel Smith, Richard Charretier, Aline Robert et Marielle Pantel, sept personnes constituent l'organe dirigeant de l'association.

Vincent Dureault, 21 ans, carrure d'athlète, des allures de bon vivant, a de nombreuses idées sur le rôle que doit jouer le CJP parmi les jeunes. Et il parle. Si ses idées politiques semblent parfois manquer de concision, il ne craint pas de les afficher et de les faire entendre. Il a pour lui le dynamisme d'un jeune qui a le vent en poupe. Et il se pose la même question que tous les jeunes Franco-Manitobains à qui on fait l'article de la francophonie: "Etre francophone, oui, mais pourquoi?... "A chacun sa réponse, "dit Vincent", la mienne étant que je veux rester moi-même". Des termes un peu vagues derrière lesquels il semble placer beaucoup de choses.

Vincent Dureault était l'année dernière président de l'Association des Universitaires du Collège de Saint-Boniface. Il y a pris le goût des interventions en public et de la participation aux décisions concernant les francophones de la province.

Le sourire aux lèvres, ce président en "jeans" et veste de cuir explique qu'il ne veut pas écoeurer les jeunes en leur prêchant la francophonie. "Les jeunes veulent faire quelque chose et il est facile de les stimuler", dit-il. Lui aussi veut faire quelque chose et son projet peut même sembler quelque peu ambitieux: "faire du Conseil Jeunesse provincial une force politique".

Le Conseil jeunesse devrait ainsi représenter les jeunes francophones auprès du gouvernement des organismes les concernant. La première étape à franchir, selon Vincent Dureault, sera d'informer les jeunes. Des liens de communication constants devront être mis en place avec les écoles par une utilisation plus généralisée des moyens de communication de masse. Jusqu'à présent, le CJP a concentré ses efforts sur la structuration de son personnel permanent. Il s'agit maintenant de politiser les jeunes, dit Vincent Dureault. Cela devrait se faire par une information des collégiens, condition première, la politisation se ferait toute seule. Dans cette entreprise, le nouveau président du CJP compte beaucoup sur l'appui des directeurs d'écoles et des enseignants. "Nous n'avons pas toujours eu ce support", dit-il, "pourtant nous ne pouvons pas être constamment dans les écoles".

Quant aux actions politiques proprement dites, Vincent Dureault souligne le besoin d'efforts concrets. Ces actions porteraient sur tous les domaines déjà évoqués dans le plan de cinq ans que le CJP a adopté il y a quelque temps. "Pour citer des cas précis, il conviendrait d'intervenir lorsque des problèmes se posent en matière d'éducation, par exemple, comme au Précieux-Sang" dit Vincent Dureault. Mais, toujours selon lui, il faudra être présent dans tous les domaines concernant les jeunes, qu'ils aient un rapport avec la francophonie ou non. Ainsi il compte émettre l'opinion du CJP sur un projet éventuel de réforme de l'âge d'admissibilité dans les hôtels. Dans le même ordre d'idées, il envisage une collaboration accrue avec d'autres organismes de jeunes et d'universitaires tels que la "Student Association of Manitoba".

S'il est vrai que les dirigeant se font juger à la mesure de leurs actes, cela est d'autant plus vrai pour ce qui concerne les jeunes. Il reste fort à faire.

A.L.

L'Actualité

LA NUIT

Deux heures du matin en plein golfe. Le petit navire file dans le noir. Tout sommeille. Le bruit régulier des *machines, le bruit de la vague que fend l'acier de la proue. Là-haut, à la timonerie, l'homme de la mer veille. . .*

On dirait que le mouvement de l'univers a cessé. L'immensité me donne l'impression de perdre du poids, de flotter dans la nuit. Plus tôt, le soleil est descendu, rouge, attiré par la ligne de l'horizon, puis est tombé par-delà le bout du monde. Et la nuit est venue. Il y avait eu de la vie à bord. On s'était serré la main, on avait causé. Agréables compagnons d'un jour. . . Puis rien. L'infinie solitude, le vide, dans lequel je ne pèse plus, où j'ai peine à exister tant le fardeau de la réalité semble lointain, disparu; le vide; qui confère à l'esprit cette lucidité extraordinaire qui ne vient que la nuit et s'embrume dès l'aurore, ramène les souvenirs, simplifie les situations, fait revivre les êtres chers disparus et réaliser en même temps que c'est bien fini: ils ne reviendront plus. Les épreuves pénibles, les erreurs commises; les peines cruelles, celles que l'on a faites aux autres. . . Les rêves évanouis, les regrets qui font mal, les amours mortes. . . Tout est réel, la nuit. C'est durant le jour que l'homme rêve, s'hypnotise, se leurre, se croit, se prend pour l'autre, par cette énergie farouche qu'il est forcé de déployer pour tout juste se tenir en vie. . . La nuit ramène le vrai, l'exact. On comprend un tas de choses, la nuit. Pas moyen de s'illusionner, de se mentir à soi-même. . .

Cette autre nuit, en mer, il y a vingt-cinq ans. . . La guerre. Nous voguions vers l'Europe. Combien de temps serons-nous partis? Et ceux qui ne reviendraient pas? Sur ce petit bateau, ce soir, il me semble retrouver le bastingage du gros navire qui nous emmenait alors vers l'inconnu. Cette autre nuit, dans une ville dévastée. . . La clôture de pierre millénaire contre laquelle je m'appuyais, que faisait trembler le vrombissement des bombardiers qui s'en allaient remettre le change à l'Allemagne, y porter la destruction, la terreur, la mort. Tout est clair, cette nuit. Tout est simple, simplifié.

Il fait froid. Je rentre. Un petit tabouret dans ma cabine étroite. Par le hublot, la nuit et toutes les images qu'avait interrompu le mouvement de ma rentrée me reviennent. Et la mer, le ciel infini, les étoiles. . .

Le bruit régulier des machines. Le bruit de la vague que fend l'acier de la proue. . .

A la timonerie, l'homme veille. Je me demande à quoi il pense. . .

Jean de Lotainville

12 août 1965

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DU PRÉCIEUX-SANG

La vingtième réunion annuelle de la Caisse Populaire du Précieux-Sang avait lieu le 26 avril dernier. Notre Caisse populaire est en bonne voie de développement, avec un actif en fin d'année 1976, de $1,521,796.00. Au 30 avril dernier, l'actif se chiffrait à $1,735,302.00. Au 31 décembre 1976, le total des prêts aux membres étaient de $1,249,077.00.

Le président transmettait à ses membres l'information reçue de la Caisse Populaire de Saint-Boniface, à savoir la possibilité de s'amalgamer à cette dernière.

Après la discussion, il fut décidé unanimement que la Caisse Populaire du Précieux-Sang conserverait son autonomie afin de mieux servir ses membres.

Les membres présents ont approuvé une motion qui prévoit la construction d'un nouvel édifice dont le coût ne dépasserait pas $300,000.00.

La rencontre s'est terminée par les élections d'usage.

Votre Caisse Populaire, située à 159, rue Marion, offre tous les services (sauf le coffret de sûreté individuel qui deviendra bientôt disponible), et son personnel de trois est toujours à votre disposition. Les heures de bureau sont: lundi au mercredi — 10h a.m. à 5h p.m.; jeudi au vendredi — 10h a.m. à 6h p.m.

[*Communiqué*]

CHEZ LES SCOUTS

Grâce à un octroi du gouvernement fédéral, deux étudiants universitaires, Léandre Buissé et Diane Kenny ont été embauchés par les Scouts du Canada pour un projet "Expansion Scout."

L'objectif est d'amener les jeunes et les adultes à une meilleure connaissance générale du Scoutisme. Durant les mois de mai et juin, ces deux étudiants visiteront plusieurs écoles et paroisses françaises du Manitoba pour informer et expliquer ce que le scoutisme peut offrir aux jeunes.

Le scoutisme, mouvement éducatif, a apporté une aide inestimable à des millions de jeunes souvent désemparés et qui ont trouvé dans le mouvement une nouvelle façon d'orienter leur vie. Le scoutisme aide les jeunes à acquérir le sens des responsabilités et de l'initiative personnelle.

Le scoutisme n'attend pas de l'aide, les bras croisés. Les jeunes s'aident eux-mêmes (dans la mesure de leurs moyens) mais vous seul pouvez faire en sorte que leurs espoirs ne soient pas déçus.

Pour obtenir plus de renseignements sur le mouvement scout, complétez ce coupon et adressez-le à 466, rue Aulneau, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 2V2. Numéros de téléphone: 233-1097 — 269-1367 — et 233-4324.

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

....

NO DE TÉLÉPHONE: ....

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Mon fils, âgé de 23 ans, est décédé dans un accident d'automobile. Il était célibataire et résidait avec moi. Il avait contribué au Régime au cours des quatre dernières années. Suis-je éligible à faire une demande pour des prestations sous le Régime de pensions du Canada? Si oui, combien recevrais-je?

Oui. Vous pouvez faire une demande pour la somme globale de décès. Le maximum payable en 1977 est de $930. La somme payable sera basée sur les gains et contributions de votre fils au Régime de pensions du Canada. S'il y a un exécuteur testamentaire ou un administrateur pour la succession de votre fils, cet argent serait payé à cette personne. Sinon, cet argent pourrait être payé directement à vous.

Je suis veuf, âgé de 40 ans. Ma femme travaillait et contribuait au Régime depuis 1966. Je travaille et je n'ai pas d'enfants à charge. Puis-je me qualifier pour des prestations autres que la somme globale de décès?

Oui. Vous pouvez être éligible à des prestations de survivants. Toutefois, puisque vous n'êtes pas encore âgé de 45 ans, vous n'êtes pas invalide et n'avez pas d'enfants à charge, votre prestation sera réduite de 1/120 de la pleine prestation, pour chaque mois qui vous sépare de l'âge de 45 ans.

En quelles circonstances est-ce qu'une veuve reçoit une pension réduite?

Une pension à taux réduit est versée à la veuve:

a) Si elle devient veuve entre 35 et 45 ans, si elle n'a pas le soutien d'un enfant à charge ou invalide et si elle n'est pas invalide elle-même; ou
b) Si, entre les âges de 35 et 45 ans, elle cesse d'être le soutien d'un enfant à charge ou invalide, ou cesse d'être invalide elle-même.

cuisine

SE NOURRIR À L'ÂGE D'OR

Que vous soyez âgé de huit ou de quatre-vingt-huit ans, une alimentation saine est primordiale. Ce n'est pas à l'âge d'or qu'on va changer ses habitudes alimentaires, mais c'est pourtant lorsque l'organisme a pris de l'usure qu'il est d'autant plus important de préserver sa vigueur. Alors il importe de vous préparer des repas substantiels particulièrement si vous demeurez seul ou cuisinez pour deux.

A l'achat de viandes, partagez en portions d'un repas et congelez. Ou, préparez plusieurs repas différents avec la même découpe de boeuf. Achetez selon le coût à la portion plutôt que le coût à la livre. Par exemple, un rôti moyen n'est pas hors de vos limites. Les restes s'incorporent facilement dans la préparation de ragoûts, sandwichs, salades, casseroles et tartes à la viande. Pour deux portions moyennes de viande, allouez ½ à 2 lbs dans le cas de rôtis désossés, boeuf haché et foie; ⅔ à 1 lb pour les rôtis avec os, biftecks ou côtelettes; ⅔ lb pour le boeuf en cubes; et ¼ pour les viandes transformées. Congelez le boeuf haché en portions pratiques d'un repas, ou préparez des boulettes ou rouelles et congelez cuites ou non cuites.

Si vous avsez le goût de la viande de volaille, faites bouillir un poulet et servez-le avec des grands-pères. Utilisez la viande dans les ragoûts, casseroles, soupes et sandwichs. Aussi, vous pourriez faire ou rôtir des morceaux de poulet et en congeler pour plus tard. Les os servent ensuite à préparer un bouillon.

Servez-vous d'une casserole pour cuire deux aliments: une pomme de terre entière accompagnée d'un autre légume dans la même eau ou suspendue dans un tamis. Retirer la pomme de terre à l'aide d'une fourchette ou d'une cuillère avant d'égoutter les légumes.

Ne tournez pas la tête aux aliments pré-emballés ou pré-préparés tels les poudings, soupes, repas à base de macaroni ou mélanges à gâteaux. Ces produits ont souvent tendance à être plus dispendieux que les aliments-maison, mais ils requièrent moins d'habileté et d'énergie. Si l'unité vous semble trop grande, en préparez seulement la moitié ou le quart. Une fois une boîte de conserve ouverte, employez-en une partie et réfrigérez ou congelez ce qui reste. Plusieurs aliments sont des plus versatiles, par exemple: les soupes sèches ou en conserve dans les casseroles ou les sauces; les mélanges à gâteaux dans les poudings et autres desserts.

Concentrez sur la nutrition! Si vous ne raffolez pas du lait comme breuvage, ajoutez-le dans des soupes à la place de l'eau; mangez des crèmes au four, des poudings et de la crème glacée; un chocolat fait à partir de lait peut remplacer thé ou café; ajoutez du lait écrémé en poudre aux hamburgers, au gruau, aux oeufs brouillés, aux pommes de terre en purée; faites usage de lait évaporé dans les sauces, poudings, thé ou café, et dans la cuisson. Lisez attentivement les étiquettes de la farine, du macaroni et des céréales afin de s'assurer d'un produit enrichi. Conservez le jus des légumes cuits et en conserve et ajoutez aux soupes, ragoûts et sauces. Le jus et le sirop des fruits en conserve s'incorpore dans les desserts à base de gélatine.

Ces suggestions ont pour but de vous aider à consommer une variété d'aliments. La Division de la consultation alimentaire d'Agriculture Canada a préparé une recette de base en se servant de boeuf haché. Essayez les "Petits pains et boulettes" et servez-les comme "Boulettes en sauce aux champignons" ou comme "Stroganoff aux boulettes".

PETITS PAINS ET BOULETTES

2 livres de boeuf haché
3/4 tasse de gruau
½ tasse d'oignon haché finement
2 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
Pincée de sarriette
1 oeuf battu
¼ tasse de lait
2 c. à thé de sauce Worcestershire

Mélanger boeuf, gruau, oignon et assaisonnements. Mélanger oeuf, lait et sauce Worcestershire. Ajouter à la viande, en remuant. Diviser le moule en deux. En façonner la moitié en 4 petits pains et le reste en 24 boulettes de 1¼ pouce. Cuire les petits pains pendant 1 heure à 325oF. Déposer les boulettes sur un gril dans une lèchefrite et cuire pendant 40 minutes à 325oF.

BOULETTES EN SAUCE AUX CHAMPIGNONS

2 c. à table d'oignon haché
1 tasse de champignons tranchés
1 c. à thé de gras
1 boîte (10 onces) de soupe crème aux champigons condensée
¼ tasse d'eau
¼ c. à thé de sauce Worcestershire
8 boulettes cuites

Faire sauter l'oignon et les champignons dans le gras jusqu'à transparence de l'oignon. Ajouter la soupe, l'eau et la sauce Worcestershire en remuant. Ajouter les boulettes, couvrir et chauffer complètement (5 à 10 minutes). Servir sur des nouilles ou du riz chauds, si désiré. Quantité: 2 portioins.

STROGANOFF AUX BOULETTES

¼ tasse d'oignon haché
¼ tasse de céleri haché
¼ tasse de piment vert, coupé en lanières
1 c. à table de gras
1 c. à table de farine
¼ c. à thé de sel
Pincée de poivre
½ tasse de bouillon de boeuf
1 c. à table de sauce chili
8 boulettes cuites
¼ tasse de yogourt nature ou de crème acidifiée (crème sure commerciale)
1 c. à thé de persil haché

Faire sauter les oignons dans le gras jusqu'à transparence de l'oignon. Incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter graduellement le bouillon et la sauce chili; amener au point d'ébullition. Ajouter les boulettes, couvrir et laisser mijoter pendant 5 minutes, en remuant occasionnellement. Ajouter le yogourt ou la crème sure et chauffer complètement en évitant de faire bouillir. Parsemer de persil. Servir sur des nouilles, si désiré. Quantité: 2 portions.

Quand la fin de semaine s'annonce, on y prévoit toutes sortes d'activités et aussi des repas, mais pas de la "cuisine". C'est l'occasion pour un dîner facile à préparer, nutritif et assez substantiel.

La recette des "Oeufs à la sauce tomate sur rôties" de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, apporte la solution. En plus d'être une aubaine, ce plat nutritif fournit 18 grammes de protéines par portion, et des minéraux et des vitamines.

PLAT ÉCONOMIQUE

OEUFS A LA SAUCE TOMATE SUR ROTIES

1 boîte (10 onces) de soupe condensée de tomates
½ tasse de lait écrémé en poudre
½ tasse d'eau
1½ tasse (6 onces) de fromage cheddar râpé
6 oeufs cuits dur, en quartiers
6 rôties
6 tranches de persil

Mélanger soupe, lait écrémé en poudre et eau. Réchauffer. Ajouter le fromage et remuer jusqu'à ce qu'il soit fondu. Ajouter les oeufs et cuire pour réchauffer. Servir sur rôtie. Garnir de persil. Quantité: 6 portions.

[Canada Agriculture]

UN CENTRE D'ÉTUDES HISTORIQUES

A la veille des fêtes du 75e anniversaire de la fondation de la Société Historique de Saint-Boniface, il serait bon de se demander quelle place la chose historique occupe dans la vie du/des groupe(s) franco-canadien(s) de l'Ouest.

Si on en juge d'après les réalisations de 1976-77, elle se porte assez bien. Notons bien ce qui s'est fait: monument Aulneau-La Vérendrye, publication par les **Editions du Blé** de deux ouvrages importants, soit **Le Manitoba, reflets d'un passé** de Lionel Dorge et **Donatien Frémont journaliste de l'Ouest canadien** de Hélène Chaput, publication aussi par les **Editions Bois-Brûlé** d'un ouvrage sur Guillaume Charette, préparation de fêtes-anniversaires à Saint-Pierre-Jolys et à Saint-Jean-Baptiste, articles dans LA LIBERTE signés Jean de Lotainville et Hector CÔTÉ, spectacles à fonds historique montés par les étudiants du CUSB ou encore par Les Gais Manitobains, etc. Signalons encore des initiatives locales à l'Ile-des-Chênes, à Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes (on a monté une exposition de 500 photos historiques là-bas il y a un mois environ), à Saint-Laurent (centenaire), et à Lorette (centenaire en 1976 de l'arrivée des Soeurs de Saint-Joseph au Manitoba).

C'est dire en somme qu'il existe une certaine prise de conscience historique. On est porté de plus en plus à reconnaître qu'un peuple et encore davantage un groupe minoritaire se doit de bien approfondir son histoire afin de pouvoir mieux se situer par rapport au présent et à l'avenir.

Pourtant, si l'on veut canaliser toutes ces initiatives, il faudra un bon jour avouer qu'on ne peut guère confier toutes ces entreprises à des comités ou à des organismes plus ou moins permanents. Ce qui nous amène à dire que notre Société doit prendre de l'avant et chercher à assurer une continuité, une permanence, des cadres solides, bref, tout ce qui pourra servir à raffermir cette sensibilisation à l'histoire des gens de chez nous. Voilà la raison pour laquelle, il nous faudra travailler pour établir ici un centre d'études qui deviendrait en quelque sorte le lieu de rassemblement de nos efforts dans ce domaine.

(R.P., dans LE BULLETIN DE LA S.H.S.B.)

de ci, de ça...



LES HEBDOS DU CANADA. - L'assemblée annuelle de l'association *Les Hebdos du Canada* aura lieu à Québec les 2, 3 et 4 juin. A cette occasion, une proposition d'amendement aux règlements de l'organisme sera présenté afin de remplacer l'appellation *Les Hebdos du Canada* par *L'Association des Editeurs de la Presse Hebdomadaire Régionale francophone* avec comme appellation usuelle *LES HEBDOS RÉGIONAUX*.

*** ***** ***

CAMOUFLAGE? - On dit en certains milieux américains que le fameux plan énergétique d'urgence du Président Carter qui suscite de grands débats aux USA en ce moment servirait de camouflage à un "plan de taxes"...

*** ***** ***

LES CHOSES QUI NE COÛTENT RIEN...- On se souvient des déclarations d'un certain maire de Montréal du nom de Drapeau qui déclarait que les Jeux Olympiques "ne coûteraient pas un sou" aux contribuables. On sait la suite. Or voici qu'à Winnipeg, un promoteur lance un projet de construction d'un stade qui... ne coûterait rien...

*** ***** ***

TRAVAILLER POUR MANGER. - L'idée a été amenée à l'administration municipale de Winnipeg d'obliger les prestataires du bien-être social à travailler, s'ils en sont capables.

*** ***** ***

BILINGUISME. - Un lecteur nous adresse une petite affiche d'une maison de Winnipeg qui produit des cubes de glace. Il s'agit, en anglais, de "Party ice in cubes", que cette maison a traduit pour sa publicité en "Glace parti dans cubes"...

*** ***** ***

CENT QUATRE JOURNALISTES EMPRISONNÉS DANS LE MONDE. - L'Agence France Presse a annoncé que l'organisation Amnesty International, dont le siège est à Londres, a publié récemment une liste de cent quatre journalistes de vingt-cinq pays, emprisonnés ou portés disparus du fait de leur activité professionnelle. L'organisation de défense souligne que ce chiffre représente une augmentation de cinquante pour cent par rapport au nombre de journalistes emprisonnés enregistrés par Amnesty International du début de 1976. L'organisation *ajoute que ces journalistes sont détenus en* violation de l'article 19 de la déclaration des droits de l'homme des Nations unies qui prévoit que "chacun a le droit de recevoir ou de transmettre des informations". La liste publiée comprend les pays suivants: Argentine, Bahrein, Bangladesh, Brésil, Chili, Cuba, Tchécoslovaquie, République démocratique allemande, Haïti, Indonésie, Kenya, Malwi, Philippines, Singapour, Afrique du Sud, Espagne, Corée du Sud, Syrie, Taïwan, Tanzanie, Thaïlande, Turquie, URSS, Uruguay et Yougoslavie.

*** ***** ***

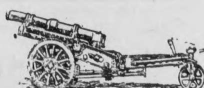
QUESTION. - Les entreprises qui s'installent dans un pays y vont-elles pour faire plaisir aux gens du lieu... où pour plutôt y brasser des affaires et réaliser des profits?

*** ***** ***

RADIO-CANADA ET LES MINORITÉS. - "En assistant, vendredi soir dernier, à une pièce de théâtre présentée avec beaucoup de compétence par le Cercle Molière, à Saint-Boniface, la réflexion suivante nous est venue à l'esprit: il est dommage que ces artistes n'aient pas l'occasion de se produire dans certains téléthéâtres ou dans certaines continuités de notre radio-télévision d'Etat.

"Plusieurs des acteurs que nous avons vus en scène peuvent se comparer aux meilleurs que nous avons au Québec.(...) Pourquoi, au fait, le réseau français de Radio-Canada, qui est bien installé à Winnipeg, ne prendrait-il pas les grands moyens de réaliser un plus grand nombre de programmes sur place? Cette décentralisation contribuerait grandement à stimuler la vie culturelle, la vie artistique dans ces îlots francophones. On aurait ainsi moins l'impression que le Canada français se résume au Québec. On veut que nos diverses minorités puissent s'épanouir. La décentralisation de la programmation à Radio-Canada pourrait y contribuer largement." Qui a écrit cela, et quand? Vincent Prince, alors qu'il était éditorialiste au quotidien LE DEVOIR, dans l'édition du *13 décembre 1968* de ce journal. Vincent Prince est aujourd'hui le rédacteur en chef du grand quotidien montréalais LA PRESSE.

*** ***** ***



LA  NOUS INFORME

...et nous présente son nouvel exécutif...

M. André Fréchette .... Président
M. Luc Marchildon .... Premier Vice-Président
M. Jean-Maurice Lemoine .... Deuxième Vice-Président
M. René Piché .... Secrétaire-Trésorier
M. Armand Mercier .... Conseiller
Soeur Marcelle Lemaire .... Conseillère
Madame Constance Bradet .... Conseillère
M. Vincent Dureault .... Conseiller Jeunesse
Docteur Gérard Archambault .... Président sortant de charge

UN BUREAU DES LANGUES OFFICIELLES AU MANITOBA?...

Dans une entrevue accordée au Cahier Manitobain de C.K.S.B. en avril dernier, Keith Spicer, Commissaire aux Langues Officielles, nous disait: "Si les gens de l'Ouest le veulent, j'ouvrirai un bureau de l'Ouest... installé à Saint-Boniface...". Ce bureau pourrait voir à une "... saine et constructive agitation ".

Les droits linguistiques des francophones de l'Ouest, ça vous intéresse?... écrivez à Monsieur Keith Spicer à

Commissaire aux Langues Officielles
11e étage, Edifice Vangurd
171, rue Slater
Ottawa, Ontario

et dites-le lui!

UN 5e ANNIVERSAIRE...

C'est au Précieux-Sang que les Mini Franco-Fun ont fait leur début au Manitoba. L'invitation est lancée à toutes les mamans qui ont participé à ce programme au Précieux-Sang au cours des cinq dernières années, à un souper-rencontre **le mardi, 31 mai.**

Pour plus d'information signalez
Anita — 233-4111 **ou** Lorraine — 475-1700

ENSEIGNANTS(ES) MINIFRANGLAIS DEMANDÉ(ES)

On est à la recherche d'enseignants(es) pour les minifranglais dans plusieurs endroits de la ville et de la campagne. Voici les compétences requises:

- posséder un bon parler français
- aimer les enfants
- être disposé(e) à collaborer avec un groupe de parents
- être libre deux demi-journées par semaine

(formation professionnelle recommandée mais pas nécessaire)

Pour plus de détails appelez Anne-Marie à la S.F.M. au 233-4915.

QU'EST-CE QUE LE GROUPE MINI-FRANCO-FUN?

Les groupes MINI-FRANCO-FUN sont des groupes pour les petits d'âge pré-scolaire et leurs mamans, qui se rencontrent une demie journée par semaine. Les objectifs de ce programme sont:

1) Donner la chance aux enfants de jouer avec d'autres enfants de leur âge, en français;
2) Permettre aux mamans de perfectionner leur français, aux enfants de pratiquer et garder le leur;
3) Pour un enfant unique, l'habituer à jouer avec d'autres enfants de leur âge;
4) Permettre aux mamans de se rencontrer, acquérir de nouvelles idées, de discuter, de jaser ensemble.

Si ça vous intéresse de vous joindre à un groupe, d'en commencer un, ou si vous voulez simplement plus de renseignements au sujet de ces groupes, appelez Anne-Marie au 233-4915.

N.B.— Ne tardez pas, la planification des sessions d'automne est déjà commencée.

FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

LA BROQUERIE – LES 24 - 25 - 26 JUIN

Encore trop de détours

"Avec et Sans Détours" était certainement une expérience intéressante à tenter. Comme telle elle risquait de décevoir mais du moins porte-t-elle peut-être les germes d'une réussite future.

Dans un spectacle de chant, danse et poésie, un groupe de jeunes a voulu dire ce qu'ils pensent et vivent au Manitoba.

Que vivent-ils? Des amourettes, des aventures banales, une vie de tous les jours au sujet de laquelle, dans cette première partie du spectacle, on refuse de se poser des questions.

Après l'entracte, ce qu'ils pensent.

Le spectacle reprend, avec Réveille de Zachary Richard. Gilberte Bohémier lance le cri d'alarme, mais il se perd dans la banalité des textes qui suivent. Cinq chansons dédiées au Manitoba. Des réalités physiques, une fois de plus, déjà tant de fois exprimées, teintées d'une vague touche de nostalgie.

Ce que pense le groupe est exprimé dans un monologue que dit Norman Lemoing. Sur un ton de conversation qui se veut anodin, il parle de l'assimilation des francophones, de leur liberté de choix, choisir l'anglais ou le français, de vivre leur culture grâce aux faveurs gouvernementales et à une poignée d'institutions comme la SFM, le CCFM, **LA LIBERTÉ**, CKSB...

Ce qu'on voudrait faire comprendre au spectateur par des affirmations aigres douces, c'est que cette liberté est toute formelle. Qu'en fait il est utopique de vouloir la transposer dans la réalité.

Mais le message passe difficilement. Et il faut une chorégraphie un peu lourde pour dire que derrière les belles paroles on cache l'assassinat d'une culture.

Dans tout cela, rien de bien nouveau. La plupart des chansons avaient d'ailleurs déjà souvent été présentées au public.

Si "Avec et Sans Détours" se voulait un spectacle dénonciateur, le résultat est faible. Pour qu'un message politique puisse être entendu, il faut l'exprimer sans détours précisément et avec plus de force. Ce qui n'était pas le cas ici. Faute de quoi, de nombreux spectateurs sortaient de la salle n'ayant pas retenu grand-chose sinon les imperfections techniques du spectacle.

Six chanteurs sur scène, six autres dans les coulisses, et cinq musiciens.

Parmi tout ce monde, de vrais talents. La musique est fort bien jouée, mais peu disciplinée. Les voix et la présence sur scène de Madeleine Vrignon et de Norman Lemoing sont prometteuses.

Malgré des talents certains, les six chanteurs font étalage de leur inexpérience. Et cela saute d'autant plus aux yeux qu'ils ne se privent pas, certains du moins, de jouer les vedettes.

Mais ils y sont réduits par une mise en scène générale du spectacle qui ne sait pas mettre en valeur, à propos, les qualités naturelles de chacun. Tout en péchant par excès de prétention, elle fait preuve de peu d'imagination.

Le défaut principal de ce spectacle vient de ce qu'on a voulu lui donner des allures de grande production alors que presque tous les participants sont des amateurs.

Le mérite d'"Avec et Sans Détours" est d'avoir donné l'occasion à des jeunes de créer quelque chose. Reste qu'on ne devient pas vedette du jour au lendemain. Il faut se donner le temps d'apprendre et avoir quelque chose à dire.

A.L.



Le dimanche 1er mai eut lieu le grand concours de Pétanque à l'Union Nationale Française. Le succès de cette rencontre fut un réel plaisir pour tous.

Vingt équipes se disputaient le trophée Caisse Populaire. Ce ne fut que vers les 21 heures que furent connus les champions du concours, à savoir: 1er prix: Equipe G. Pageot - C. Benhamon avec 182 points; 2e prix: Equipe N. Jeannin - A. Babbo avec 178 points; 3e prix: Equipe J. Pageot - L. Thioux avec 177 points.

Suivit un souper servi à la salle de l'U.N.F..

La remise des trophées eut lieu pendant la sauterie qui termina cette belle soirée.

Bravo à toutes les équipes participantes à ce concours. Nous vous donnons rendez-vous pour le trophée U.N.F. en septembre prochain.

N'oubliez pas de vous faire inscrire pour la sortie en auto-car, au Lac Falcon, le 18 juin. S'il vous plaît appelez le no 257-4865 avant le 30 mai.

Les mensonges que mon père me contait, un film plein de vérité.

Le Nouveau Réseau a encore présenté un très bon film la semaine dernière au Collège Universitaire de Saint-Boniface: "Les mensonges que mon père me contait", la version française de "Lies my father told me". Ce film de Jan Kadar a été jugé meilleur film canadien de 1976 et a gagné cinq trophées au Festival du Film canadien.

L'histoire se passe dans le quartier juif de Montréal. David (Jeffrey Lynas) est un petit garçon de six ou sept ans. Son grand-père circule à travers la ville avec une vieille charrette tirée par une vieille jument. Il ramasse les vieux chiffons, les bouteilles et la ferraille. Passer dans les rues aux cris de "Chiffons, bouteilles..." voilà qui fait tout le bonheur du petit David. Et au fil des rues, son grand-père lui raconte des contes à morale et des extraits du Talmud.

Grand-père est l'ami préféré de David, de la magie des "miracles", voilà qui convient à un petit garçon de son âge. Et il croit tout, fait confiance, et dit tout, avec une candeur et une naïveté que seuls les enfants possèdent. Mais avec ses yeux de petit garçon il n'arrive pas à comprendre toutes les contradictions des adultes. Dans le quartier se côtoient des juifs pratiquants et des marxistes du début du siècle, des femmes à l'apparence très moraliste et d'autres assez honnêtes pour reconnaître leurs actes, et tout un monde d'enfants qui essaient de comprendre les mystères du monde.

Le père de David est un ambitieux qui croit pouvoir faire fortune rapidement, dans le domaine de la couture: il invente le pantalon infroissable: échec; le bouton de manchette extensible: échec. Et assène de grandes vérités à son fils sur des lendemains de gloire qui n'arrivent jamais. Finalement, à force, David en arrive à ne plus croire son père. Il ne lui raconte que des mensonges. Parce qu'il ne veut pas "perdre de temps avec le gamin" ou parce qu'il rejette ses responsabilités. Et lorsque le grand-père meurt, qu'on l'a caché à David, et que celui-ci l'apprend de lui-même quelques jours plus tard, son père aura beau lui expliquer que le grand-père et son cheval sont morts, il ne le croit pas. Et l'attendra toujours...

"Les mensonges que mon père me contait" est un très beau film. Et il dit de belles choses: "les enfants sont des êtres humains à part entière et ils sont merveilleux; il ne faut pas leur raconter de mensonges, même pas par omission: ils perdraient toute confiance..." Un film que les grands-pères et les enfants savent apprécier et que les parents ne peuvent oublier", est-il dit sur un prospectus. Et c'est vrai...

* * *

Le prochain film à l'affiche du nouveau réseau: l'Horoscope d'Elise, de Gordon Sheppard. Au cinéma Jolys les 16, 17 et 18 mai, au CUSB les 19, 20 et 21 mai. A ne pas manquer.

A.L.

LES INTRÉPIDES

La Chorale des Intrépides désire faire connaître les noms des six membres élus à son nouvel exécutif pour la saison 1977-78. Président, Soeur Amanda Desharnais; vice-président, Père Albert Lafrenière; secrétaire, Mme Germaine Marion; trésorière, Mme Jacqueline Rocan; conseillers, Mme Thérèse Lavoir et M. Louis Ferguson.

[*Communiqué*]

O.N.F. - Régionalisation Ouest

C'est le 28-29 mai prochain, au bureau de l'Office national du film du Canada, 424-21e, rue Saskatoon, que se réunira le Comité d'action régionale, comité consultatif du producteur délégué de Régionalisation Ouest. Le but premier de cette réunion est de discuter des projets présentés et de rencontrer les gens qui auraient des projets à soumettre. *A noter* que *n'importe qui* peut soumettre un projet *n'importe quand* et que les projets sont étudiés *sur réception*. Les personnes désireuses de rencontrer le C.A.R. durant la fin de semaine du 28-29 mai peuvent fixer un rendez-vous en communiquant avec René Piché au (204) - 985-3194 985-3185.

POÈMES DEMANDÉS

La **National Society of Published Poets** prépare en ce moment un livre de poèmes. Si vous avez écrit un poème que vous aimeriez soumettre à notre société pour publication possible, adressez-nous votre poème ainsi qu'une enveloppe à votre nom, dûment affranchie.

NATIONAL SOCIETY
OF PUBLISHED POETS, INC.
P.O. Box 1976
Riverview, Florida, U.S.A. 33569

BAZAR

Le foyer Saint-Boniface, 271, rue Archibald, Saint-Boniface, tiendra son bazar-été annuel le dimanche 15 mai, de 13h30 à 16 heures. I y aura vente d'artisanat, de plantes, de pâtisseries, de vêtements, ainsi que des tirages.

LES TOURNESOLS de Saint-Vital

La prématernelle "Les Tournesols de Saint-Vital, inc." offre pour l'année 1977-78 deux programmes en français — un pour les enfants de 3 ans, l'autre pour les enfants de 4 ans. — Signalez 247-3525 ou 256-7648.

SOIRÉE SOCIALE

L'Institut Collégial Louis-Riel présente une soirée sociale intitulée "1987 — Dans dix ans" les 16, 17 et 18 mai 1977 à 19h30 à la salle "Alow-Wet" de l'école. Les professeurs et les élèves préparent un ensemble intéressant de scénettes, de danses et de chansons. Parents et amis sont bienvenus à venir se projeter dans un avenir de fantaisie créé par les étudiants. Le prix d'entrée est $1.50 pour adultes et .75 pour les étudiants. Les billets seront disponibles à la porte.



Dans un effort de promotion du français à l'école Guyot, un groupe d'étudiants de 13 à 15 ans, sous la direction du professeur Ronald Lamoureux, ont pris l'initiative d'enregistrer un 45 tours. Après de nombreuses répétitions, ce qui était un rêve devint réalité. Les photos ci-dessus sont tirées d'un collage réalisé autour de l'événement. Le disque comporte deux chansons de Roland Lamoureux: "Les Iles", et "Il faut se dire adieu". On peut se le procurer à l'école Guyot et au Centre culturel franco-manitobain.

LES FINALISTES DU FESTIVAL BACH '77


Monique Gagné
Saint-Pierre


Lisette Gagné
Saint-Pierre


Carmel Gagné
Saint-Pierre


Suzanne Barton
Sainte-Rose


Jocelyne Coutieu
Collège


Pauline Lamoureux
Ecole du Précieux-Sang


Suzanne Courcelles
Sainte-Agathe


Jeannette Gosselin
Sainte-Anne


Monique Vermette
Sainte-Anne


Mau D'Eschambault
Ecole Guyot


Suzanne Brunet
Ecole Guyot

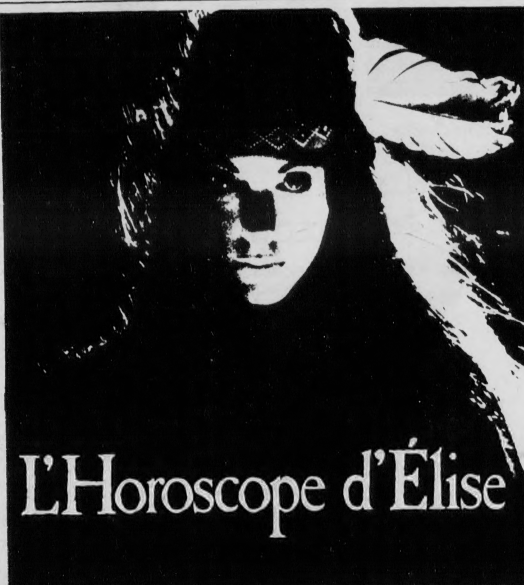

Denise Pambrun
Ecole Guyot

Rendez-vous les 14 et 15 mai pour la finale.


Jacqueline Massicotte
Saint-Pierre

LE THÉÂTRE À SAINTE-ANNE

Le Nouveau Théâtre du Cosmos présente, vendredi le 13, à 20h30, au gymnase de l'école de Sainte-Anne-des-Chênes, une pièce de Roger Lagassé, intitulée "URANUS OU LE CRI DE NAISSANCE". Billets: adultes $1.50, étudiants $1.



La Médaille miraculeuse

Tout en visitant Paris, en plein coeur de la Ville-Lumière, le touriste ou plutôt le croyant ne doit pas manquer de faire halte à ce havre de paix, situé à 140 rue du Bac, que l'on appelle la Chapelle de la Médaille Miraculeuse. C'est bien dans ce lieu béni que la Vierge Marie se manifesta pour la première fois, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1830, à une jeune novice des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Catherine Labouré.

Quelques mois plus tard, elle lui confia le soin de propager une médaille dont elle lui révéla tous les caractères précieux et symboliques. La Sainte Vierge lui fit cette promesse: "Les personnes qui la porteront recevront de grandes grâces... abondantes pour celles qui auront confiance." La Médaille Miraculeuse devint le début d'un réveil marial et d'une reviviscence évangélique.

De multiples guérisons et conversions se succédèrent par la suite. Les apparitions de la Chapelle de la rue du Bac préparèrent les grands évènements de Lourdes de 1858, qui ne firent que confirmer, d'une manière inattendue, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX en 1854.

Soeur Catherine, l'humble enfant des champs de la Bourgogne, ne fit rien de spectaculaire ni de sensationnel durant sa vie. On dit que nulle vie religieuse ne fut plus commune et plus simple que la sienne. Peu de temps après sa prise d'habit, elle quitta la Maison-Mère de la rue du Bac pour être affectée à l'asile des vieillards d'Enghein où elle demeura pendant près de 40 ans. Sr Labouré fut occupée aux travaux de cuisine, de lingerie, de basse-cour et soins des personnes âgées. Elle parla peu et vécut dans le recueillement. Personne ne se doutait que la religieuse si effacée était la confidente de la Sainte Vierge.

Il y eut exactement cent ans, le 31 décembre 1976, que soeur Catherine s'éteignit dans la Maison de Reuilly, à l'âge de soixante-dix ans, sans agonie, comme on entre dans un sommeil. Son corps fut conduit à la Chapelle et inhumé dans un caveau, le 3 janvier 1877. 56 ans après cet événement, le Cardinal Verdier de Paris fit procéder à l'exhumation. On la retrouva, le 21 mars 1933, telle qu'on l'avait couchée. Les chairs étaient intactes et les membres flexibles. Le médecin qui souleva ses paupières, restées souples, fut stupéfait de découvrir ses yeux bleus d'azur qui semblaient vivre encore. On la déposa dans une châsse, rue du Bac, dans la Chapelle actuelle. C'est donc sous l'autel de la "Vierge au Globe" que son corps repose actuellement. Elle fut canonisée le 27 juillet 1947. J'eus le grand bonheur, en l'Année Sainte de 1975, de voir et de contempler celle dont Pie XII appelait: "La Sainte du devoir d'état et du silence." On est frappé par la sérénité, la douceur et la jeunesse de son visage.

La science médicale n'a jamais pu apporter d'explication satisfaisante à la préservation de ce corps. Ce fait extraordinaire atteste continuellement l'action ou l'intervention bienveillante divine. Oui, le doigt de Dieu est là, car le miracle, avouons-le, est vraiment une rencontre spéciale avec le Maître absolu de toutes choses; un signe du grand amour du Créateur pour tous les hommes, afin de stimuler leur foi et leur espérance, surtout en nos temps de doute, de crise de foi et d'idôlatrie.

Malheureusement, comme au temps de Jésus-Christ, les hommes d'aujourd'hui feignent ou refusent de croire à la réalité des miracles. Le Seigneur ne s'en est pas servi comme tours de force ou de magie. Aucun des miracles de Jésus, qui sont soient très semblables ou très différents, est prémédité, combiné à l'avance où précisé comme un robot. Ainsi, Il n'a pas laissé le vin ou la pâte fermenter des jours ou des semaines avant d'opérer les grandes trasformations que l'on sait. Cependant, le Seigneur n'a pas toujours changé les coeurs endurcis. Des dix lépreux, un seul Le remercie, mais ces déceptions ou échecs font partie de sa mission divine. Ce n'est pas Jésus qui opère la guérison, mais la foi en Lui qui accomplit le miracle. A preuve ce père qui amène son fils épileptique possédé du démon. "Tout est possible pour celui qui croit" de lui affirmer le Fils de Dieu. "Je crois! Viens au secours de mon manque de foi!" crie-t-il alors en réponse au Seigneur.

Les miracles, tels ceux observés à Lourdes, par exemple, arrivent dans des circonstances les plus diverses: à toute heure, soit la nuit comme le jour; sur des personnes de catégories diverses, très pieuses ou plus ou moins croyantes; aussi bien sur le passage du St-Sacrement que dans l'eau, etc. Mais d'innombrables miracles demeureront toujours secrets. Leur souvenir ne sera pas perpétué par aucune béquille ou ex-voto. Ce sont ceux qui changent les coeurs à cause de leur valeur morale, e.g. l'acceptation de la volonté de Dieu; la joie et la résignation des malades; les guérisons et résurrections spirituelles ou les transformations intérieures, et les grâces de conversion et de sanctification..

Devant le miracle, il faut garder l'attitude admirable et soumise de la Vierge Marie à Cana, qui, dans son coeur, ne cessait d'espérer tout de son Divin fils avec une sérénité éclairée et une grande humilité. "Faites tout ce qu'il vous dira." Il faut continuer a l'entendre cette parole, mais le Seigneur à son tour demande notre collaboration. Le vrai miracle, pour un disciple du Christ, c'est donc de pouvoir faire tout pour le Seigneur, selon l'esprit des Béatitudes, avec un accroissement quotidien de charité fraternelle qui peut conduire à l'héroïsme. Dans les desseins profonds et mystérieux de la Providence, l'incroyant et le rationaliste, tout comme le chrétien, sont appelés à ouvrir bien grands leurs yeux et leurs coeurs afin de découvrir, eux aussi, le vrai visage des Miracles.

Priscille Cormier

□

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 27 avril 1977

DEUXIÈME PARTIE

NOTE: La première partie comprenait une seule demande qui fut retirée par la suite.

WINNIPEG (MANITOBA)

LE 7 JUIN 1977, 9 h 00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 7 juin 1977 au Winnipeg Inn, 2, Place Lombard, Winnipeg (Manitoba) afin d'étudier ce qui suit:

GREATER WINNIPEG CABLEVISION LIMITED, 930, AVENUE NAIRN, WINNIPEG (MANITOBA).

Winnipeg (Manitoba) -770364800

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant une partie de Winnipeg (Manitoba) qui expire le 31 mars 1978.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

930, avenue Nairn
Winnipeg (Manitoba)

GREATER WINNIPEG CABLEVISION LIMITED, 930, AVENUE NAIRN, WINNIPEG (MANITOBA).

Winnipeg (Manitoba) -770438000

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble d'un secteur de Winnipeg (Manitoba) comme suit:

- augmenter le tarif mensuel et les frais d'installation;
- changer le service de télévision par câble du service de base seulement (canaux 2 à 13) au service de base et de canaux supplémentaires;
- effectuer des conversions de canaux

Tarifs

	Tarifs maximums actuels	Tarifs maximums projetés
Frais d'installation	$15.00	$25.00 (Service de base et de canaux supplémentaires)
Tarif mensuel	$ 5.50	$ 6.25 (Service de base et de canaux supplémentaires, n'incluant pas le dispositif de convertisseur de fréquence)*

* les abonnés pourront se procurer les convertisseurs de fréquences des magasins.

	Service supplémentaires
Guide des prix d'épicerie	au canal B
Bulletin de nouvelles	au canal D
Guide des émissions de télévision	au canal E
Bibliothèque communautaire vidéo	au canal F
Bibliothèque communautaire vidéo	au canal G
Annonces communautaires	au canal H
Affaires d'intérêt public	au canal I

Service de base (canaux 2 à 13)

- changer la distribution de KGFE-TV Grand Forks (North Dakota) du canal 3 à 6;
- ajouter la distribution d'émissions d'origine locale (services d'information d'urgence) au canal 3;
- ajouter la distribution d'émissions d'origine locale (opportunités d'offre d'emploi) au canal 7;

Endroit où l'on peut examiner la demande:

930, avenue Nairn
Winnipeg (Manitoba)

WINNIPEG VIDEON LIMITED, 651, RUE STAFFORD, C.P. 806, WINNIPEG (MANITOBA).

Winnipeg (Manitoba) -770367100

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant une partie de Winnipeg (Manitoba) qui expire le 31 mars 1978.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

651, rue Stafford
Winnipeg (Manitoba)

WINNIPEG VIDEON LIMITED, 651, RUE STAFFORD, WINNIPEG (MANITOAB).

Winnipeg (Manitoba) -761368000

Demande présentée en vue d'obtenir une exemption de la politique et des règlements du CRTC sur la télévision par câble qui interdisent l'utilisation de signaux radio en direct sur les canaux de télévision.

- modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble qui couvre une partie de Winnipeg (Manitoba) en ajoutant CHMM-FM Winnipeg (Manitoba) canal 248 au canal 6; CBW-FM Winnipeg (Manitoba) canal 252 au canal 7; CKY-FM Winnipeg (Manitoba) canal 221 au canal 9.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

651, rue Stafford
Winnipeg (Manitoba)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Règles de procédure:

Toute personne intéressée à faire connaître son point de vue au Conseil, sous forme de plainte, intervention ou observation peut consulter les Règles de procédures du CRTC pour obtenir les renseignements à l'égard de la formulation, la signification et le dépôt de commentaires. Le public peut se procurer un exemplaire de ces règles pour la somme de 35 cents à l'endroit suivant: Centre d'Edition, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Date limite de réception des interventions: Le 23 mai 1977.

Destinataires: Le requérant et le CRTC avec preuve de signification.

Examen des documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros 613-996-2294 ou 995-6957.

Lise Ouimet
Secrétaire générale



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 14 AU 20 MAI

Concert populaire
le 15, 21 h 30

Des oeuvres variées et passionnantes

Au programme du **Concert populaire** qui sera présenté dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 15 mai à 21 h 30 on entendra tout d'abord l'Orchestre de Radio-Canada, sous la direction de Jean Deslauriers, interpréter l'Ouverture du *Baron Tzigane* de Johann Strauss; puis Claude Corbeil, basse, se fera entendre dans *le Veau d'or* du *Faust* de Gounod et l'*Air de la calomnie* du *Barbier de Séville* de Rossini; pour sa part, Chantal Juillet, violoniste, interprétera la rhapsodie de concert *Tzigane* de Ravel; ensuite, l'orchestre interprétera la *Farandole* de la *Suite no 2* de l'*Arlésienne* de Bizet, suivie bientôt par Dale Bartlett, pianiste, qui jouera la *Fantaisie hongroise* de Liszt; finalement, l'orchestre terminera ce **Concert populaire** avec la *Suite Mascarade* de Khatchatourian.

Certes, la réputation de Claude Corbeil et de Dale Bartlett n'est plus à faire et il est bon de signaler que la jeune (elle a 16 ans) et talentueuse violoniste Chantal Juillet ne tardera pas à être aussi bien connue.

Née à Sherbrooke, Chantal Juillet a été l'élève de Luis Grinhaus et a mérité un prix d'honneur dans la catégorie Duos au Concours international des jeunes musiciens, *Concertino Praga 1975*, organisé par la Radio tchécoslovaque.

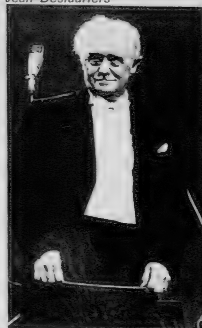
Chantal Juillet s'est produite à maintes reprises à plusieurs émissions musicales de Radio-Canada dont, entre autres, *Banc d'essai*.

Réalisation: Jean-Yves Landry.

Claude Corbeil



Jean Deslauriers



Dale Bartlett



Dramatique

Le Concours Louis-Philippe-Kammans
vendredi 20, 20 h 30

«Moi... exilée»: participation de la SSR

La deuxième dramatique qui sera proposée dans le cadre du Concours Louis-Philippe-Kammans 1977, le vendredi 20 mai à 20 h 30, est écrite par Pierre Koralnik et s'intitule **Moi... exilée.**

Cette production de la Société suisse de radiodiffusion et télévision a pour thème le suicide et le mystère de l'être.

L'intrigue

Pourquoi Claire Bernard, jeune femme admirée des siens et qui avait tout, comme on dit, pour être heureuse, s'est-elle donné la mort par un bel après-midi d'été?

Un journaliste humain, intelligent, sincère et honnête voudrait percer ce mystère. Il n'accepte pas cette sorte de scandale, cet échec à la raison. En effet, Claire Bernard, saine, équilibrée et forte, n'avait pas de problèmes d'argent et sa réussite professionnelle était évidente. Elle ne souffrait d'aucune frustration sentimentale ou sexuelle et on ne parlait que de son élégance naturelle et de son charme...

Le journaliste décide donc de reconstituer les deux dernières journées qui ont précédé la mort de Claire, en accumulant le plus possible de témoignages recueillis auprès des familiers de la jeune femme.

Malgré sa compétence professionnelle et la sincérité des témoins, le journaliste s'aperçoit bientôt combien l'observation objective et la raison son insuffisantes pour tracer un portrait authentique, complet et profond de quelque être humain que ce soit.

La vérité de Claire Bernard se révèle à la fois fragile, relative et extraordinairement multiple et complexe. Elle oscille, s'étire, se concentre ou se perd selon les fluctuations du temps ou de la mémoire.

Ce fil que le journaliste essaye de dérouler jusqu'au bout se casse parfois, se refait à l'image peut-être de notre liberté... Il apparaît alors au journaliste qu'il ne saurait décemment écrire: «Claire est morte parce que...»; car comment saisir la vérité de l'âme, rendre compte de l'ineffable? Il ne pourrait conclure son enquête que par cette phrase à la fois banale et insatisfaisante: «les suicides sans cause apparente sont plus fréquents que...»

Pierre Koralnik nous dit lui-même qu'avec **Moi... exilée,** il a voulu peindre «le combat des exilés de l'intérieur pour leur liberté, pour échapper à l'oppression née de l'homme».

Mais l'auteur propose aux spectateurs de chercher en eux-mêmes les réponses aux questions que pose le geste de Claire et d'apporter leur propre conclusion à son mystère qui, au fond, «est porteur de toutes nos virtualités».

Pierre Koralnik, avec ce film, a voulu montrer qu'il est une part ineffable de l'être qui échappera toujours à toute relation cataloguée et à toute enquête.

L'exil de Claire, si subjectif qu'il soit, est aussi le nôtre et il est normal que chacun en fournisse une explication différente.

□

Signalons aux téléspectateurs qu'ils peuvent participer, tout comme les trois membres du jury, au choix de la meilleure dramatique. Après chaque diffusion, ils n'ont qu'à accorder à la pièce qu'ils viennent de voir un nombre de points entre 1 et 10 et à le communiquer à Radio-Canada en appelant: 285-3333.

□



Cinéma

Télé-sélection
lundi 16, 21 h 00

«Alerte sur le Wayne»

C'est un suspense tout spécialement conçu pour la télévision qui sera proposé aux téléspectateurs de **Télé-sélection**, le lundi 16 mai à 21 heures.

Alerte sur le Wayne de Marvin Chomsky, avec Joseph Cotton, Leonard Nimoy et Lloyd Haynes, raconte la mission ultra-secrète d'un sous-marin atomique américain.

Nous sommes en temps de paix; néanmoins, le commandant du sous-marin Wayne reçoit une mission militaire que des espions d'une puissance étrangère essaient de saboter.

Le commandant Kittering doit donc effectuer une série d'exercices en vue de savoir s'il est possible de transformer un sous-marin atomique en base mobile de lancement de missiles nucléaires. Dès le départ, tout se complique à bord. En effet, le commandant, qui vient tout juste de sortir de l'hôpital, est considéré par plusieurs membres de l'équipage comme un homme mentalement instable. En outre, un conflit éclate entre le commandant et le chef des savants qui sont à bord, quand ce dernier demande à Kattering de voir à ce que tout reste secret.

La situation devient de plus en plus tendue et le succès de la mission risque d'être compromis car Wayne doit en outre répondre à un SOS en provenance d'une île déserte. Par ailleurs, une fois rendus dans cette île désolée où l'on porte secours à un scientifique blessé, l'un des marins meurt subitement, de façon mystérieuse...

Alerte sur le Wayne



Les Grandes Batailles du passé: la Bataille de Troie
le 15, 20 h 30

Pour l'amour d'Hélène

«Il y a eu l'âge des dieux, l'âge des Héros, puis le nôtre.»

Jean Giono.
(A propos de l'*Iliade*)

La télévision française de Radio-Canada vous proposera aux **Beaux Dimanches** du 15 mai, à partir de 20 h 30 une reconstitution du siège de Troie, tirée de la série d'Henri de Turenne et Daniel Costelle, **les Grandes Batailles du passé.**

Rappelons brièvement les principaux chapitres de la légende.

Le prince troyen Pâris enleva la belle Hélène, femme de Ménélas, roi de Sparte. Les Achéens pouvaient-ils se laisser insulter sans réagir? Pour punir le rapt, venger leur honneur, autrement dit pour l'amour d'Hélène, ils organisèrent une vaste expédition contre Troie, en Asie mineure. Après un siège de dix ans, qu'illustrèrent les exploits d'Achille et d'Hector, la ville fut prise par les Grecs qui avaient réussi, astucieux comme toujours, à y introduire un immense cheval de bois rempli de guerriers. Voilà pour la légende.

L'histoire est un peu plus complexe. Nous le constaterons en regardant **la Bataille de Troie** aux **Beaux Dimanches** du 15 mai. Bien sûr, l'expression «bataille de Troie» est inexacte. Il y eut en effet plusieurs combats majeurs autour de la cité de Priam, pendant le siège. Une chose, d'ailleurs, est certaine: la fin de Troie n'est pas le pur produit de l'imagination d'Homère et des autres poètes qui ont fait l'*Iliade;* ce poème repose sur des faits dont la vérité a été établie par les archéologues.

Longtemps les historiens ne crurent pas à l'existence de Troie, car les ruines en demeuraient introuvables. Ce n'est qu'à partir de 1871, par suite des travaux de Schliemann, que l'existence de la ville antique, dont le site fut alors localisé, fut démontrée hors de tout doute. Sur l'emplacement de Troie se trouve aujourd'hui le village turc d'Hisarlik, non loin des Dardanelles, entre deux cours d'eau non moins célèbres qu'Ilion: le Scamandre et le Simoïs.

De fait, les fouilles ont permis d'identifier les fondations de neuf villes, qui avec les siècles et les millénaires se sont succédé sur l'emplacement de la cité chantée par Homère. Il y a une quarantaine d'années, des savants américains ont toutefois mis en doute l'hypothèse selon laquelle la Troie de Priam était la sixième de ces villes, puisque la sixième a été détruite par un séisme survenu en 1300 avant l'ère chrétienne L'Asie mineure et spécialement la rive méridionale de la mer Noire sont parmi les régions du globe le plus souvent dévastées par les tremblements de terre.

On ne saurait évoquer les temps homériques sans remonter plus loin encore, jusqu'à l'époque de l'expansion mycénienne, un des premiers moments de ce vaste mouvement historique, de cette aventure collective grosse de tant de conflits, qui consistait (et consiste encore!) à posséder coûte que coûte la clé d'un verrou nommé Dardanelles.

Ne manquez pas **la Bataille de Troie,** le dimanche 15 mai dès 20 h 30, à la télévision française de Radio-Canada, dans le cadre des **Beaux Dimanches** présentés par Henri Bergeron.

J. T.

Henri Bergeron



Mesdames et messieurs...
jeudi 19, 23 h 05

Los Huincas, trio argentin

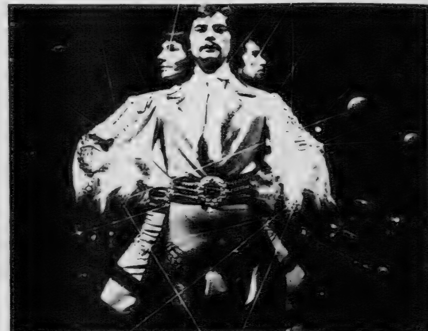
Le jeudi 19 mai à 23 h 05, l'animateur de **Mesdames et messieurs...,** René Homier-Roy, et Marie Perrault accueilleront devant les caméras de Radio-Canada un trio de danseurs argentins considérés comme les plus spectaculaires du XXe siècle. On les appelle Los Huincas et ils symbolisent à eux trois toute la force et la virilité du gaucho de leur pays d'origine.

Une des danses les plus applaudies des Huincas fait partie du folklore traditionnel argentin. Elle s'appelle la *boleadora,* arme défensive ancienne que le gaucho a adoptée pour capturer le bétail. La *boleadora* est une corde retenant une boule de pierre ou de marbre à une extrémité. A l'origine, la *boleadora* comptait trois boules de pierre réunies entre elles par des cordes tressées. Les Huincas n'en ont gardé que deux avec lesquelles ils créent des mouvements très compliqués et extrêmement audacieux. Ces exercices exigent une habileté consommée car ils se font à une vitesse vertigineuse et le moindre faux mouvement peut blesser dangereusement l'un des deux autres danseurs.

Los Huincas se servent également d'un autre instrument ancien peu connu en Amérique du Nord: le *bombo.* C'est une sorte de tambour pour battre la mesure et exécuter une danse sauvage admirable.

Le spectacle de Los Huincas se déroule comme un crescendo de courage et d'habileté. Les trois danseurs font preuve d'une adresse acrobatique, d'un courage indomptable en même temps que d'une finesse qui relève du grand art. Los Huincas ont présenté leur spectacle sur presque toutes les scènes du monde et partout ils ont été salués par des tonnerres d'applaudissement. On les aime à cause de leur adresse, de leur force, de leur virilité mais aussi parce qu'ils sont très sympathiques et parce qu'ils travaillent énormément. On dit que les trois jeunes gens répètent quatre heures par jour pour garder leur forme et surtout ne jamais perdre le synchronisme de leurs mouvements. Entre les répétitions, ils cherchent toujours des éléments nouveaux destinés à enrichir le spectacle qu'ils présentent au grand public.

Cette émission de **Mesdames et messieurs...** est une réalisation de Maurice Dubois.



CKSB

Coup d'oeil sur la semaine du 13 au 19 mai

VENDREDI, 13 MAI

19:30 **BANC D'essai**
Robert Van Wyck, fl.; Christiane Farley, p. Sonate en fa (Handel). - Sonate, op. 1 no 6 (Loeillet). - Sonate en mi bém. (Bach).

20:00 **PREMIERES**
De Québec.
"Les Echanges culturels ou le franco-fun" de Normand Chouinard et Rémi Girard.
Distr.: Normand Chouinard, Rémi Girard, Pauline Martin, Martine Beaulne, Jean-Fernand Girard et Normand Canak-Marquis.

22:00 **LE PONT DES ARTS**
De Toronto.
Panorama de la vie artistique vue par Toronto.
Inv.: Robert Paquette, chansonnier; Albert Millaire, comédien; Yvon Deschamps, monologuiste; André Gagnon, compositeur-interprète; Guido Molinari, peintre; Jean Mercure, comédien et metteur en scène; Jean-Luc Ponty, musicien; Antoine Dumas, peintre, etc.

22:30 **JAZZ ET BLUES**
"One Scotch One Bourbon": Champion Jack Dupree. - "44 Blues" et "Unlucky": Memphis Slim. - "Kind Hearted Blues": Big Bill Broonzy. - "Stormy Monday": Bob Kirkpatrick. - "Fox Chase, Right on That Shore, Pick a Bale": Peter Seeger et Sonny Terry.

SAMEDI, 14 MAI

9:00 **LA MUSIQUE FRANÇAISE EN LOUISIANE**
"Les Maîtres", 2e partie. Musique d'Iry LeJune, accordéoniste.
Animateurs: Robert Guy Scully et Jean-Paul Nolet.

16:00 **DIALOGUE**
"La religion pour ou contre l'homme"; "Les péripatétitiennes au Viet-Nam": "La réconciliation de la science et de la foi".

18:00 **VOIX ET RYTHMES DU PAYS**
De l'auditorium de l'Ecole secondaire De LaSalle à Ottawa.
En vedette: le groupe CANO (Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario).
"Chanson pour Suzie", "Viens nous voir", "Pluie estivale", "Le Vieux Médéric", "Automne", "Soleil mon chef", "En plein hiver", "Baie Sainte-Marie", "Mon pays", "Les Rues d'Ottawa" et "Tout un événement".
Présentateur: Jean-François Doré.

19:00 **L'OPÉRA DU SAMEDI**
"Tannhäuser" (Wagner).
Distr.: Herbert Becker, Jeanine Altmeyer, Rose Wagemann, Wolfgang Brendel, Nikolaus Hillebrand, Thomas Lehrberger, Choeur de Radio France, New Philharmonia Orchestra, dir. Rolf Reuter.

23:00 **LES NOCTAMBULES**
Monique Leyrac chante Nelligan

DIMANCHE, 15 MAI

9:00 **ENTRETIENS**
"L'Urbanisme des villes arabes". (3e et dernière émission).
Inv.: Najn'oud Dine Bammate, responsable des affaires culturelles à l'UNESCO.
Int.: Martine de Barsy.

17:20 **GENS DE MON PAYS**
Invitée: Mme Edith Pinet, sage-femme de Trudel, au Nouveau-Brunswick.

LUNDI, 16 MAI

19:30 **THÉÂTRE ACTUEL**
"Le Mystère" de Bill Naughton. Prod.: Radio France.

20:30 **RÉCITAL D'ORGUE**
Gaston Arel, orgue Wilhelm, église Saint-Matthias, Westmount. Chorals de Leipzig, BWV 654, 655, 665, 666 et 668a (Bach). Animateur: Gaétan Barrette.

22:00 **BOOK-CLUB**
"Poèmes" d'Alphonse Piché. Collab.: François Hébert et Réjean Beaudoin avec Alphonse Piché, Prix du Gouverneur général pour la poésie.

22:30 **JAZZ ET BLUES**
"Saxy": Carlos Garnett. - "I'm All for You": Etta Jones. - "Anthropology": Charlie Parker. - "Lament": Pat Martino. - "Together": Eric Kloss et Barry Miles.
Animateur: Gilles Archambault.

MARDI, 17 MAI

19:30 **CONCERT INTIME**
Quintette en si bém. (Rimsky-Korsakov): Q. Ayorama.

20:00 **DOCUMENTS**
"La Peinture chinoise" de Jacques Brault.
Inv.: Zao Wou Ki, peintre, et Robert Marleau, écrivain.
Lect.: Jean Brousseau.

22:00 **L'ART AUJOURD'HUI**
"La Guerre de Troie n'aura pas lieu" de Jean Giraudoux.
Inv.: Jean Mercure, animateur-directeur du Théâtre de la Ville, à Paris. Actuellement en tournée au Canada (du 11 au 21 mai à Montréal) la troupe a joué précédemment à New York où a été recueilli cet entretien. Sujets: Auteur, metteur en scène et la critique.
Int.: François Guillot de Rode.

22:30 **JAZZ ET BLUES**
"Star Dance": David Friesen. - "Sweet Georgia": Tete Montoliu. - "Little Niles": Randy Weston. - "P-Town": Al Cohn et Zoot Sims. - "Ellen David": Charlie Haden.

MERCREDI, 18 MAI

19:30 **LES GRANDS CONCERTS**
Mireille Lagacé, clv.
Suite en ré min. (L. Couperin). - XXIVe et XVIIIe Ordre (F. Couperin). - Suite française en sol (Bach).
Ani.: Marc Bergeron.

22:00 **LITTÉRATURE AU PLURIEL**
"La Paix des profondeurs" d'Aldous Huxley: "Souffrir et être méprisé" de Marcel Jouhandeau: "Omnibus" de Benoît Peters: "Le Fardeau" de Wladimir Rybakov. Collab.: Nicole Deschamps, Jacques Brault et François Ricard. Animateur: Wilfrid Lemoine.

22:30 **JAZZ ET BLUES**
"I've Just Seen Her", "Bouncing with Bud", "Haitian Fight Song": Pepper Adams.

JEUDI, 19 MAI

19:30 **ORCHESTRE SYMPHONIQUE**
Oeuvres de Mendelssohn: Ouv. "Le Songe d'une nuit d'été": Orch. symph. de la Radio bavaroise, dir. Rafael Kubelik. - Symphonie no 5: Philharmonia Orch., dir. Wolfgang Sawallisch. Concerto en ré, op. 77 (Brahms): Herman Krebbers, vl., Orch. du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink. Animateur: André Hébert.

21:30 **LA FEUILLAISON**
"Lola" de Jacques Jacob.
Distr.: Marcel Sabourin, Luce Guilbeault, Jean-Claude Charbonneau, Denis Mercier et Roland Lepage.

22:00 **DES LIVRES ET DES HOMMES**
"Un procès ordinaire en U.R.S.S." de Pierre Nora: "Héritage d'Acadie" de Jean-Claude Dupont.
Int.: Martine de Barsy et Paul-André Bourque.
Animateur: Wilfrid Lemoine.

22:30 **JAZZ ET BLUES**
"Myself When I'm Real": Charles Mingus. - "'Tis Autumn": Ella Fitzgerald et Joe Pass. - "Fortunato": Marion Brown. - "Hold Back Mon": Ray Bryant.

N'oubliez pas que vous pourrez suivre les parties décisives des finales pour la coupe Stanley, à notre antenne."

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

14 mai

9:00 DEMETAN
9:30 WICHIE
10:00 ANTE, LE PETIT LAPON
Début
10:30 JOHN L'INTREPIDE
11:00 ENFANTS DU 47A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 PEINTRES DU XVIIIe SIECLE
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: André Latour.
16:00 BAGATELLE
17:00 SPORTHEQUE
18:00 GENIES EN HERBE
18:30 TELEJOURNAL
18:35 PARTOUT
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
21:30 COSMOS 1999
OU
19:00 COSMOS 1999
20:00 LES GRANDS FILMS
McMillan and Wife: le Sarcophage. Policier réalisé par Boris Sagal, avec Rock Hudson et Susan St-James. La femme d'un commissaire a organisé un encan: la pièce maîtresse est le sarcophage de Césarion. Les bénéfices de la vente doivent financer un projet de réhabilitation d'ex-criminels. Le sarcophage disparaît (USA). **(Si non diffusé le jeudi 12 mai).**
22:00 TERRE ET MOISSONS
[illegible] de l'agriculture dans [illegible] développement. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry. **(Si non diffusé le jeudi 12 mai).**
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
Le parti conservateur.
23:10 CINEMA
Seul face au désert. Film réalisé par Lee H. Katzin, avec Arthur Hill, Diana Muldaur et Mi- [illegible] En visitant une [illegible] se blesse. Il [illegible] à son guide et à sa [illegible] d'aller chercher du secours [illegible] et demeure «seul face au désert» (USA 73).
24:45 CINE-NUIT
Cent millions ont disparu. Policier réalisé par Ettore Scola, avec Vittorio Gassman, Joan [illegible] et Jacques Bergerac. [illegible]

DIMANCHE

15 mai

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
"Le Championnat de volleyball du Canada"
15:30 L'HEURE DES QUILLES
16:30 LE MONDE EN LIBERTE
"Aux sources du Nil".
17:00 SECOND REGARD
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Show Catharina Valente.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grandes Batailles du passé: la Bataille de Troie. Série de Henri de Turenne et Daniel Costelle. Réal.: Jacques Dupont. L'étonnante histoire de la guerre de Troie, expédition vengeresse décidée pour laver l'honneur d'Hélène, femme de Ménélas, roi de Sparte, enlevée par le prince troyen Pâris.
21 h 30
Concert populaire. Solistes invités: Claude Corbeil, basse; Chantal Juillet, violoniste, et Dale Bartlett, pianiste. Au programme: Ouverture du «Baron tzigane» (J. Strauss), «Le Veau d'or», extr. de «Faust» (Gounod), «Air de la calomnie», extr. du «Barbier de Séville» (Rossini), «Tzigane» (Ravel), «Farandole», extr. de «L'Arlésienne» (Bizet), «Fantaisie hongroise» (Liszt), et la Suite «Mascarade» (Khatchaturian). Orch., dir. Jean Deslauriers. Réal.: Jean-Yves Landry.
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 CINE-CLUB
Papa, les petits bateaux. Comédie réalisée par Nelly Kaplan, avec Sheila White, Michel Bouquet, Judith Magre et Jean Parédès. La fille d'un riche armateur est enlevée par des truands. Elle ne tarde pas à prendre de l'ascendant sur ses ravisseurs et en vient à diriger elle-même les opérations pour l'obtention de la rançon (Fr. 71).

Veuillez noter qu'il pourrait y avoir du hockey à 19h. Les Beaux Dimanches seraient alors annules.

LUNDI

16 mai

9:25 THE SUNRUNNERS
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LA BONNE EQUIPE
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUHOURD'HUI
14:30 CINEMA
LE TRESOR DES CARAIBES
film d'aventures avec John Payne.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 VIE SECRETE DES ANIMAUX
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE
"Oeil pour Oeil"
20:00 Y A PAS DE PROBLEMES
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
Alerte sur le Wayne. Drame réalisé par Marvin Chomsky, avec Joseph Cotten, Lloyd Haynes, Dewey Martin et Leonard Nimoy. Une équipe d'espions à la solde d'une puissance adverse prend part à l'expédition secrète du sous-marin Wayne afin de s'emparer d'un équipement militaire à l'essai (USA).
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE
Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «Créateur du visible». Etrange histoire d'apparitions de la Vierge à 40 milles de Montréal, non loin d'une autoroute. Histoire montée de toutes pièces et reliée à un trafic de drogues.
24:05 CINEMA
Le Souffle de la liberté. Biographie réalisée par Clemente Fracassi, avec Antonella Lualdi, Michel Auclair, Raf Vallone et Denis d'Ines. Biographie romancée d'André Chénier, mort guillotiné sous la Révolution française (It. 56).

MARDI

17 mai

10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
12:00 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
LES BIDASSES EN FOLIE - Comédie avec Les Charlots
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 NANNY
17:30 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 SOIREE DU HOCKEY
FINALES
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«L'Ours polaire» (1re de 2). Séparée de sa mère, une oursonne est capturée par le jeune Esquimau, Timko. Son père lui permet de garder temporairement l'animal.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES REGIONALES ET DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invité: James Guitet, peintre. «Pourquoi peindre?». James Guitet est Breton; il peint à Paris. Il est passé du réalisme-socialiste à l'abstraction lyrique. Sa recherche l'a mené à la question fondamentale: «Qui suis-je? Où vais-je?» L'influence de Lupasco et de Teilhard de Chardin a été capitale chez lui. Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
La chanteuse française Mireille se raconte (2e de 4). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA
Merveilleuse Angélique. Aventures réalisées par Bernard Borderie, avec **Michèle Mercier, Claude Giraud** et Jean-Louis Trintignant. Angélique s'est jointe à la bande des truands de la Cour des Miracles où elle vit avec Nicolas, son ami d'enfance. Ce dernier meurt au cours d'une échauffourée, mais Angélique est protégée par un policier. Sous un nom d'emprunt, elle dirige bientôt une auberge que fréquentent les nobles. Un poète pamphlétaire devient son amant (Fr.-it. 65).

MERCREDI

18 mai

10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LES MARIES DU BOUT DU MONDE
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 CE SOIR: National
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 BASEBALL
Directement du Stadium d'Atlanta, les Expos de Montréal visitent les Braves d'Atlanta. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.
21:00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Monique Chabot et Denise Proulx. «La Libération de Ginette». Ginette désire décorer la boutique. Son goût pour la peinture l'amène à faire un portrait de Lucien. Réal.: Claude Désorcy.
21:30 LES EXCLUS
22:00 A COMMUNIQUER
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. Invité: Roland Martin, auteur de «Saint-Roch-des-Aulnaies, les seigneurs, le manoir banal, les maisons de pierre». — Invitée: Madeleine LeBlanc, présidente de l'Aide médicale internationale à l'enfance, une initiative des citoyens de Kamouraska. Anim.: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.
24:05 LES CAMISARDS
Drame historique réalisé par René Allio, avec Jacques Debary, Rufus, Gérard Desarthe et Gabriel Gascon. Après la révocation de l'Edit de Nantes, les Huguenots persécutés se sont exilés ou ont abjuré. De petits groupes de réfractaires se réunissent dans les Cévennes où ils tiennent un temps l'armée en échec (Fr. 71).

JEUDI

19 mai

10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
BRAS DE DIAMANT, comédie
16:00 BOBINO
16:30 FANFRELUCHE
17:00 LES MOHICANS DE PARIS
17:30 CE SOIR: National
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les finales (5e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 HAROLD LLOYD•
Séquences le films muets des années 20. Narrateur: Jacques Zouvi. Réal.: Bob Hoag. Le richissime Harold est en convalescence dans l'île révolutionnaire de Paradiso. — Harold joue les garçons de table.
22:00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Jean-Louis Millette, Ronald France, Monique Chabot et Jocelyne Goyette. Véronique interroge son mari sur l'adoption illégale d'un bébé. Réal.: Geneviève Houle.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 MESDAMES ET MESSIEURS...

Emission de variétés animée par **René Homier-Roy.** Recherches et coanimatrice: **Marie Perreault.** Invités: Los Huincas, trio de danseurs argentins. Réal.: Maurice Dubois.
24:05 BRIGADE SPECIALE
Série policière réalisée par William Brayne, avec George Sewell et Nicoletta McKenzie. «Métamorphose». Le chef de la Brigade, d'habitude tempéré, se met à causer du scandale dans des endroits publics et s'affiche avec la femme d'un de ses subordonnés. Craven et Haggerty sont chargés de mener une enquête sur son comportement.

VENDREDI

20 mai

9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12:00 POLY EN TUNISIE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Choquette
14:30 CINEMA
Cinq semaines en ballon. Aventures réalisées par Irwin Allen.
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
"Un satané nez".
17:00 MADAME ET SON FANTOME
"Quelle pagaie".
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
"Le Phoque savant".
19:30 MARCUS WELBY
«La Carrière d'Edwina». Le Dr Welby fait la connaissance d'une créatrice de mode réputée. Leur début de liaison est interrompu par l'arrivée imprévue du mari. Celui-ci, infirme à la suite d'un accident, doit faire face à une amputation.
20:30 PRIX LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS
Production de la Suisse, «Moi... exilée» de Pierre Koralnik, avec Eléonore Hirt, Claire Dominique, Camille Fournier, Gérard Carrat, Jean Bruno, Nancy Goux et Jean-Philippe Rapp. Une femme est morte un après-midi d'été. Pourquoi, se demande le journaliste qui enquête, a-t-elle décidée d'en finir, elle qui était équilibrée, intégrée, forte? Quel est son mystère?
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
L'Organisation. Policier réalisé par Don Medford, avec **Sidney Poitier,** Gérald S. O'Laughlin et Sheree North.
24:45 CINE-NUIT
L'Albatros. Drame réalisé et interprété par Jean-Pierre Mocky, avec Marion Game, Paul Muller et R. J. Chauffard. Un jeune homme s'évade de la prison où il purge une peine pour avoir tué un policier. Il enlève la fille d'un politicien et la force à le conduire en voiture jusqu'à la frontière (Fr. 71).

À la mémoire de Mère Marie-Céline (suite)

En 1966, pour cause de santé, elle se vit contrainte d'abandonner son poste de supérieure générale. Après quelques mois de repos, elle revint au Foyer Notre-Dame où elle fut animatrice de communauté et où elle prodigua son assistance aux vieillards par ses visites assidues et par les mille et un petits services qu'elle seule savait leur rendre avec autant de bonté, de sympathie, de joie. A l'été de 1971, elle se retira à la Maison Notre-Dame, non dans l'inaction toutefois car sa vie se poursuivit sous un même rythme intérieur de foi profonde qui alla en s'épanouissant dans le calme de la retraite. Mais vint l'épreuve de la maladie qu'elle ressentit plus vivement par l'arrêt de ses activités habituelles et par la crainte d'être à charge aux autres. Néanmoins elle garda toujours sa grande confiance en Dieu, son oubli d'elle-même, sa gaîté de coeur qui était l'écho de cette parole qu'elle chérissait "Je vous veux heureux" (S. Bernard) et qui se traduisait en reparties pleines d'humour qui lui étaient bien caractéristiques.

Mère Marie-Céline s'éteignit doucement le 1er avril après plusieurs jours de maladie réconfortée par le sacrement des malades qu'elle reçut avec pleine résignation à la volonté du Seigneur, et par les prières de ses soeurs qui l'accompagnaient les derniers jours de sa maladie. Elle était âgée de 77 ans et 7 mois. Elle laisse dans le deuil sa soeur Anna, s.d.s., de Notre-Damé-de-Lourdes, deux belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces. Ses obsèques eurent lieu en l'église paroissiale de Notre-Dame, le lundi, 4 avril à 16h00. Un grand nombre de parents, d'amis et d'anciens élèves avaient tenu à lui rendre un dernier hommage en assistant à la messe des funérailles et aux prières la soirée précédente. Son Excellence Mgr M. Baudoux, présida la messe des funérailles, assisté de M. l'abbé A. Fréchette, curé, de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé De Ruyck de Bruxelles et du Révérend Père J. de Rocquigny, o.m.i. Dans l'homélie qu'il prononça M. l'abbé Fréchette commenta le passage de Mathieu 5, 1-10, faisant ressortir comment Mère Céline a fait sienne dans la vie religieuse la charte des vrais disciples du Christ qui vivent à plein les béatitudes, béatitudes qui lui assurent maintenant le bonheur promis à la fidélité au Christ et qui réalisent le mot de Paul aux Galates: "Mourir m'est un gain".

Mère Céline... Comment nous interpelle-t-elle, nous qui l'avons connue et avec lesquels elle a travaillé? Sous une santé plutôt frêle, elle a fait preuve d'une énergie indomptable, nous étonnant par son endurance, sa tenacité, son courage qu'une foi vive nourrissait. Sa devise personnelle "Je sais en qui je me suis confiée" lui prodiguait cette force à l'action, cette bonté, ce sourire conquérant. La devise de sa communauté, "Ma vie, c'est le Christ", lui était source de cette humilité, de cette compassion, de cette attention à l'autre, de cette union profonde au Christ à qui elle avait fait le don d'elle-même en vivant sa vie religieuse en richesse et en profondeur.

La chorale de la paroisse sous la direction de Mme Renée Bazin fit les frais du chant et exécuta ses refrains touchants qui proclament l'espérance dans le Rédempteur vivant. Mme Odile Badiou touchait l'orgue. Sr Cécile Dufault, et Mme Lucille Labossière, nièce de la défunte, firent les lectures. Les porteurs étaient quatre de ses neveux: Roger Payette (Winnipeg), Emilien Landreville et Albert Payette (Somerset), Roger Payette (Notre-Dame-de-Lourdes) et deux de ses anciens élèves Joseph Sibilleau et Roland Bazin de Lourdes. Recueillirent les offrandes: Louis Comte et Marcel Weicher; le service à l'autel fut assuré par M. et Mme Robert Deroche, M. et Mme Adrien Lesage, M. et Mme Guy Durand. A l'issue des funérailles, un goûter servi par les Filles d'Isabelle réunit les parents et amis qui étaient venus saluer dans un dernier adieu celle qu'ils avaient connue et aimée. Le salon Clément Adam de Lourdes était chargé des funérailles. Le corps de Mère Marie-Céline repose, à l'entrée du cimetière, tout pres de l'église paroissiale, avec ses soeurs qui l'ont précédée dans la tombe et qui jouissent avec elles maintenant de la grande paix de Dieu.

Blandine Chaput, s.d.s.

REMERCIEMENTS

Les Soeurs du Sauveur, les familles Payette et Landreville remercient sincèrement les personnes qui leur ont offert leurs condoléances et leur service à l'occasion du décès de Mère Marie-Céline, à Son Excellence Mgr Baudoux, à MM. les abbés Fréchette, De Ruyck, Roy, au R. Père De Rocquigny, au Dr R. Duval, aux porteurs et à ceux qui ont assuré le service à l'autel, à la chorale de Notre-Dame-de-Lourdes et aux filles d'Isabelle, à Mme Renée Badiou, aide-infirmière à la Maison Notre-Dame. Un merci bien profond aussi pour les témoignages de sympathie, les offrandes de fleurs et de prières et par votre présence sympathique aux prières et aux funérailles. □

LA NUIT N'EST JAMAIS SI SOMBRE QU'À L'APPROCHE DE L'AURORE.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALMA TRUDEL, du village de Mariapolis, au Manitoba.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 juin, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de mai, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIA EMMA GOBEIL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Aldore Gobeil, de la même place, ouvrier, décédée.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 6 juin 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de mai 1977.

MARCOUX, BETOURNAY, GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU VALLY DUFRESNE, du village d'Elie, au Manitoba, épouse de Paul Dufresne, du même endroit, cultivateur..
TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185 boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 15 juin, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour du mois de mai, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

LA VÉRITÉ

Le pauvre mourut, et il fut porté par les angès dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli.
(Luc 16, V. 22).

Nécrologie

MME DEBBIE TALBOT

A l'hôpital de Saint-Boniface, le 26 avril 1977, est décédée, après une longue maladie endurée avec beaucoup de courage, Mme Debbie Talbot "née Jutras" âgée de 23 ans 3 mois.

Elle laisse dans le deuil outre son cher époux, Yves Talbot de St-Léon, son père et sa mère, M. et Mme Arthur Jutras de Saint-Norbert, et un frère Robert et belle-soeur Sandra Jutras de Brandon, Manitoba.

La célébration Eucharistique fut faite par le Père Gérard Clavet, curé de la paroisse de Saint-Léon et l'abbé Bernard Bélanger, curé de Saint-Norbert, vendredi le 29 avril 1977 à Saint-Léon. Les porteurs étaient, Marc et Jean Remillard, Richard Henny, Robert Talbot, Robert Clément et Bernard Dionne. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint-Léon.

REMERCIEMENT

Les familles Gérard Talbot et Arthur Jutras remercient les parents et amis qui ont offert des fleurs, des messes, des cartes, ceux et celles qui de loin ou de près ont assisté aux funérailles, ont exprimé leur sympathie et contribué à alléger la peine de la famille affligée par ce deuil. Un merci spécial au Père Clavet et l'abbé Bernard Bélanger, à la chorale, leur directeur, l'organiste, aux Chevaliers de Colomb, et aux Dames de la Ligue qui ont préparé et servi un bon goûter.

Un grand merci du coeur à toutes ces bonnes personnes dévouées.

MME CATHERINE GOSSELIN (née LALIBERTE)

Le 3 mai 1977, au "Nursing Home" de Saint-Norbert, est décédée, à l'âge de 70 ans, Mme Catherine Gosselin, épouse bien-aimée de M. Henri Gosselin du 879, av. Lemay, Saint-Norbert.

La messe des funérailles fut célébrée le 5 mai, en l'église de Saint-Norbert, par l'abbé B. Bélanger. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Norbert.

Mme Gosselin laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Georges de Saint-Boniface; une fille, Mme J. Andrest (Edna) de Winnipeg; cinq petits-enfants et un arrière-petit-fils; trois frères, Albert, Louis et Maurice Laliberté tous de Winnipeg; cinq soeurs, Mme Antoinette St-Germain, Mme P. Cadotte (Marie-Ange), Mme G. Vermette (Marguerite) toutes de Saint-Vital, Mme B. McIntosh (Alice) et Mme P. Ross (Juliette) de Vancouver.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

Mme Rose Bourrier et famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père, soit par offrandes de messes, fleurs, donation à la Fondation du Cancer, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon. Un merci spécial au Père Dionne et aux porteurs.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM GAUTHIER, du Village de Sainte-Anne au Manitoba, à sa retraite, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 10 juin, 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de mai, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession

La Page de Bicolo ...

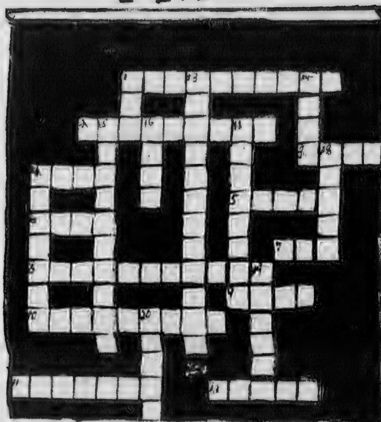
Salut !
Regarde mes beaux petits canards ! Ils sont comme moi, ils aiment bien l'eau et le beau soleil de l'été !
Bicolo







L'ETE





MOTS CROISES SUR L'ETE

Définitions:

Horizontal:

1. Fleur (aussi prénom féminin).
2. Première saison de l'année.
3. Répercussion du son.
4. Légume vert et rond.
5. Essentiel pour faire pousser les plantes.
6. Arbre à feuilles dentellées.
7. Saison.
8. Oiseaux communs de nos régions.
9. Fleur (symbole de l'amour).
10. Les rouges-gorges sont appelés ainsi à cause de leur poitrine....
12. Fleur (du même nom que sa couleur).

Vertical:

1. Mois de l'année.
13. Restaurant à Saint-Boniface nommé d'après les grenouilles.
14. Partie d'une fleur.
15. Bel oiseau du printemps.
16. Abris construits par les oiseaux.
11. Arbre de haute taille à petites feuilles.
4. Partie de l'église où l'on place les cloches (endroit favori des oiseaux).
18. Arbre très fort.
19. Astre qui nous réchauffe.
20. Là où les oiseaux aiment faire leur nid..(dans un...).

•

POUR RIRE

Au c de chimie, le professeur demande à un élè

— Qu ce que la formule H_2SO_4?
— Euf!... Je l'ai sur le bout de la langue.
— Cracher ça tout de suite!... C'est de l'acide sulfurique!

•

COURRIER

Cher Bicolo,

Je suis contente d'avoir gagné au concours du bonhomme de neige et aussi d'avoir été choisie comme membre gagnant. Merci pour les beaux chandails du club et aussi les deux livres d'histoires.

Ton amie,
Carmelle Rémillard
Saint-Joseph, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci pour la joli T-Shirt et le beau livre à colorier.

Ton amie,
Caroline Audet
Thompson, Manitoba

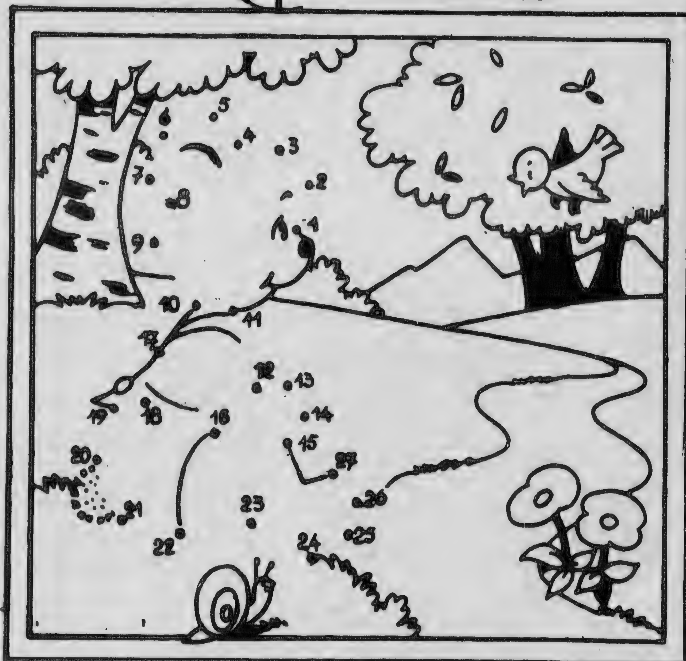
Cher Bicolo,

Merci pour le beau cadeau.

Ton amie,
Anita Beaudette
Saint-Jean-Baptiste, Manitoba

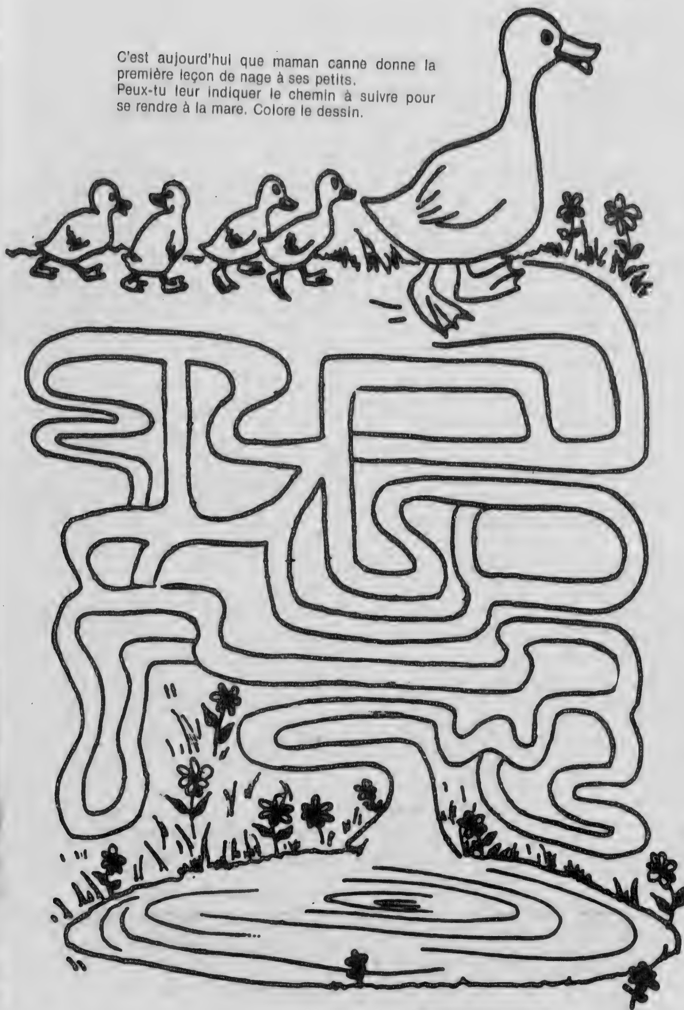
Mon Ecole

Tu aimerais voir paraître des nouvelles de ton école? Tu n'as qu'à m'écrire au sujet de projets, Concours d'épellation, récitations (avec noms des gagnants) etc...Parles-en à ton professeur et envoie à: Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
Ne te gêne pas c'est ta page!

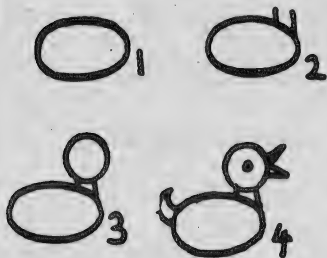


Qui est heureux de voir arriver l'été? Relie par un trait les points de 1 à 27 et colorie le dessin.

C'est aujourd'hui que maman canne donne la première leçon de nage à ses petits.
Peux-tu leur indiquer le chemin à suivre pour se rendre à la mare. Colore le dessin.



Vois comme c'est facile de dessiner un joli canard.

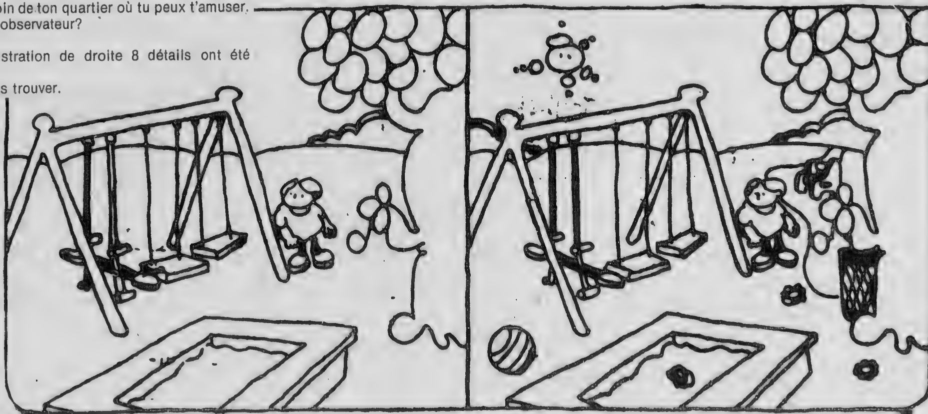


4071 Larry Monney, Winnipeg
4072 Hélène Grégoire, Lorette
4073 Gisèle Grégoire, Lorette
4074 Jeanne Grégoire, Lorette
4075 Patricia Gauthier, Saint-Boniface
4076 Diane Lafrenière, Saint-Boniface
4077 Henriette Comte, N.-D.-de-Lourdes
4078 Philippe Lecuyer, Saint-Boniface
4079 Nicole Marion, Saint-Jean-Baptiste
4080 Marc Marion, Saint-Jean-Baptiste
4081 Marc Boulet, Somerset
4082 Dee-Dee McCaughan, Headingly
4083 Nicole Chartier, Aubigny
4084 Lynne Robert, Sainte-Agathe
4085 Cheri Marie Good, Treherne
4086 Carolyn Trudeau, Ile-des-Chênes
4087 Charlene Devian, Saint-Jean-Baptiste
4088 Francine Champagne, Saint-Boniface
4089 Joanne Rioux, Saint-Boniface
4090 Hélène Massicotte, Saint-Boniface

ALLONS JOUER

Voici un coin de ton quartier où tu peux t'amuser. Es-tu bon observateur?

Dans l'illustration de droite 8 détails ont été ajoutés.
A toi de les trouver.



Réponse: **Mots Croisés**

Horizontal:
1. Marguerite
2. Printemps
3. Echo
4. Chou
5. Pluie
6. Orme
7. Été
8. Hirondelle
9. Rose
10. Rougeâtre
11. Chaleur
12. Lilas

Vertical:
1. Mai
13. Grenouillère
14. Tige
15. Rouge-gorge
16. Nids
11. Peuplier
4. Clocher
18. Chêne
19. Soleil
20. Arbre

*



Un petit Canard

Un petit canard
Au bord de l'eau
Il est si beau
Il est si beau
Un petit canard
Au bord de l'eau
Il est si beau
Qu'il va tom..ber à l'eau.

*

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: ________ **Grade:** ________

MEMBRE GAGNANT
No 752 – Dominique Fillion, 11 ans
La Broquerie, Manitoba

Les régions

Lorette

Environ soixante-dix personnes se sont rendues jouer aux cartes le dimanche 1er mai. Les gagnants furent: Mmes Blanche Bohémier, Louise Vandale, Alphonsine Gauthier, Lorraine Tétreault, Marguerite Manaigre et M. Ubald Desautels. Prix d'entrée: Mme Lucie Gagnon et M. Gerry Vandale. Prix de consolation: Mlle Ida Cournoyer et Mme Yvonne Romaniuk. Prix sur billets: Mme Ubald Desautels, Soeur Paulette, MM. Norman Goovaert et Ted Craig, Mme Blanche Bohémier.

Nous remercions tous les joueurs de cartes, toutes les compagnies pour les beaux prix. Nous avons réalisé un profit de $200. Un beau succès. Merci.

Denise Manaigre,
L.F.C.

Le comité culturel de Lorette organise un cours de "conversation French" qui commencera au mois de septembre. Il faut au moins quinze personnes pour maintenir ce cours qui offre un avantage spécial aux personnes francophones qui ont épousé des anglophones. Les candidats intéressés doivent donner leurs noms le plus tôt possible à Isabelle Chartrand, au 878-3726 ou à Eva Lebrun, au 878-3227.

Correction, s.v.p., à l'occasion du décès de Julie Diane Legal paru dans La Liberté du 21 avril courant: Après la cérémonie religieuse dans l'église de Lorette, l'inhumation eut lieu dans le cimetière de Prairie Grove, suivie d'un excellent goûter dans la salle de Prairie Grove.

... .

Le Comité culturel de Lorette tiendra sa 3e assemblée annuelle le mardi 17 mai à 8 heures du soir, à l'école secondaire de Lorette. Il y aura rapport des activités de l'année et élection pour 77-78. Bienvenue à tous les intéressés.

... .

L'exposition des travaux des membres du Club des 4-H de Lorette se fit le 25 avril dans la salle paroissiale. Il y eut une belle assistance. Félicitations aux responsables Priscilla Chaudouet et Eva Derksen, et autres, pour leur dévouement, durant l'année, couronné d'un beau succès comme en témoignaient les nombreux articles confectionnées.

Rosa Therrien

Île-des-Chênes

Le jeudi, 21 avril, au Centre récréatif se tenait la troisième Assemblée annuelle du Comité culturel.

Un compte-rendu des activités de l'année fut présenté par Mme Augustine Abraham, présidente. Notons, entre autres:

- Les cours de Conversation française, de danse folklorique, de Yoga et de Macramé.

- Prix offerts aux classes françaises en vue de promouvoir l'usage du français.

- Aide financière au "Comité de parents pour l'éducation française" et aux jeunes participant au Mélo-Mani provincial.

- Projet spécial pour le Carnaval d'hiver de l'Aréna.

- Présentation d'une candidate au Concours de la Reine du Festival du Voyageur.

- Soirée historique, "Souvenirs d'antan", le 27 février 1977.

- Inscription de deux personnes aux cours de Sciences Politiques au C.C.F.M.

- Le Comité fut représenté au Colloque Culturel de l'Ouest, à Fort San, Sask., et aux journées culturelles au C.C.F.M.

Il y eut tirage des prix d'entrée. Un superbe Macramé confectionné par Mme Yvonne Lemieux fut remporté par Peter l'Espérance; deux paires de billets au Concert des Intrépides furent gagnés par Bernadette Hogue et Hélène Molin, et les disques des Intrépides furent remportés par Lise Lachance et Margot Lacroix.

M. Martial Fontaine, agent de liaison du Secrétariat d'Etat, expliqua qu'un Comité Culturel doit être au service de la communauté. Il incita les gens à se prévaloir de ce service en vue de l'épanouissement de l'élément francophone et de son rayonnement dans le milieu.

Une exposition des travaux de Macramé suscita nombre de commentaires élogieux. Bravo à tous ces talents!

Les nouveaux membres élus pour l'année 1977-78 sont Mmes Hélène d'Auteuil, Joanne Rasmussen. Anita Cyr et M. et Mme Albert Paillé.

La deuxième partie de la soirée fut animée par les "Gais Manitobains". Un goûter terminait cette bonne soirée.

Félicitations et merci au Comité Culturel pour ses réalisations passées et franc succès pour l'avenir.

Armelle Molin

Saint-Laurent

Un autre centenaire

L'Institut des Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie célébra, le 6 janvier dernier, le centième anniversaire de sa fondation. En effet, ce fut en la fête de l'Epiphanie 1877, que Pie IX, le pape d'alors, approuva la règle de cet Institut qui "Prend le monde entier pour paroisse, et toutes les oeuvres de charité pour champ d'action" (cf: le Radcliffe Herald d'Australie).

A ce moment là, c'était presqu'inouïe qu'un institut de femmes soit voué aux missions "dans les pays les plus périlleux et les plus éloignés (cf: vie de Marie de la Passion); mais, surmontant tous les obstacles par sa Foi profonde et son grand courage, Mère Marie de la Passion, Fondatrice, lança ses filles à travers le monde à la conquête des âmes. Aujourd'hui son Institut compte des membres dans les cinq continents.

Les Soeurs Franciscaines vinrent au Canada en 1892, et s'établirent à Québec, où elles ouvrirent un noviciat. Depuis lors, des centaines de missionnaires canadiennes se sont envolées dans toutes les directions pour répandre la Bonne Nouvelle du Christ.

Dans la chapelle de leur couvent de la Grande Allée, devant le Saint Sacrement exposé, les Soeurs, et les membres de l'Association de l'Adoration Perpétuelle de la ville de Québec se font les paratonneres de prière pour leur diocèse et le monde.

La première ruche ne tarda pas à essaimer. Des maisons furent fondées à Saint-Malo, Sainte-Anne de Beaupré, et Montréal, plus tard à Rigaud; Ottawa, et à plusieurs autres endroits.

Les Soeurs vinrent dans l'Ouest canadien, appelées par Monseigneur Langevin en 1897. Saint-Laurent fut la première fondation au Manitoba. Elle fut suivie, en 1910, par celle de Winnipeg, et quelques années plus tard par Camperville. Ces deux dernieres durent fermer; mais une nouvelle fraternité fut ouverte à Saint-Boniface en 1970.

Les religieuses franciscaines sont à Saint-Laurent depuis 1897, soit quatre-vingts ans. Elles vinrent pour s'occuper de l'école, des malades, de la sacristie, et de "toute autre chose qui était nécessaire". Elles y travaillent encore.

A Saint-Boniface, les Soeurs font de la pastorale dans la paroisse de la Cathédrale.

En 1972, une fondation fut faite à Prince Georges, en Colombie Canadienne, deux ans plus tard, une fraternité commença à Fort Ware, 200 milles plus loin.

Ce centenaire sera fêté par la Communauté de Saint-Laurent, le dimanche 5 juin. Il y aura concélébration de l'Eucharistie présidée par le R.P. J-P Aubry, provincial O.M.I., à 2h P.M. La Messe sera suivie par une réunion avec rafraîchissements au gymnase de l'école.

Tous les amis, élèves et professeurs qui ont été en contact avec les Religieuses Franciscaines sont cordialement invités à cette fête. Venez vous joindre à nous pour remercier le Seigneur de tous les bienfaits dont il a favorisé notre famille religieuse pendant ces cent ans.

S. Pauline Mercier.

Saint-Joseph

Prompt rétablissement à Mme Raymond Delorme qui a subi une opération à l'hôpital d'Altona la semaine dernière.

A l'hôpital Concordia, le 24 avril 1977 est décédé M. Gérard Rémillard, âgé de 61 ans, autrefois de Saint-Joseph. Il laisse dans le deuil outre son épouse bien-aimée Louise (née Delorme); trois fils; Jean-Paul d'Ottawa, Ontario, Roland de Cochenour, Ontario et Georges du Parc Windsor; unes fille, Yvette Baron de Manitou, Manitoba et plusieurs petits-enfants. Aussi quatre soeurs; Mmes Marguerite Sherwood, de La Salle, Manitoba, Bernadette Johnson de Beloeil, Québec, Thérèse Imire de Oklahama City, Okla., et Cécile Beaudry de Oran en Algérie. Lui survivent aussi cinq frères; Léo de Saint-Joseph, Manitoba, Marcel et Paul de Beloeil, Québec, Joseph de Winnipeg, Man. et Hercules de Calgary, Alberta, aussi plusieurs neveux et nièces. Les prières eurent lieu à 3h00 p.m., le mercredi 27 avril dans l'église de Saint-Joseph suivit à 7h30 p.m. par la messe de requiem. M. le curé Louis Morin officiait. L'inhumation se fit au cimetière local de Saint-Joseph.

Si vous avez des nouvelles à faire paraître, adressez-vous à Mme Gilles Rémillard, téléphone 737-2239.

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE NO 17
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
pour l'exercice se terminant
le 31 décembre 1976

1975 Actuel		1976 Actuel	1976 Budget	Surplus (Déficit)
	REVENUS			
$1,511,738.91	Gouvernement du Manitoba	$1,682,829.72	$1,617,285.	$ 65,544.72
	Gouvernement du Canada			
648,241.00	Gouvernements municipaux	807,384.00	807,384.	----
	Autres divisions scolaires			
1,892.00	Individus	7,813.15	——	7,813.15
3,867.00	Autres sources	2,982.77	——	2,982.77
$2,165,738.91	Total des revenus	$2,501,009.64	$2,424,669.	$ 76,340.64
	DÉPENSES			
109,994.48	Administration - général	148,119.39	134,010.	(14,109.39)
64,459.81	Administration - enseignement	71,029.13	67,631.	(3,398.13)
1,270,850.43	Enseignement	1,584,328.31	1,518,132.	(66,196.31)
	Enseignement - Education des Adultes	2,299.20	——	(2,299.20)
	Entretien des immeubles			
179,979.44	Ecoles	199,430.35	194,354.	(5,076.35)
	Enseignants			
	Autres immeubles			
216,897.40	Transport des écoliers	221,982.96	218,500.	(3,482.96)
	Cafetéria et salle à manger			
1,647.78	Autres services	2,232.39	2,000.	(232.39)
165,335.28	Capital: Service de la dette	176,523.13	176,523.	(.13)
130,201.47	Autobus scolaires	78,536.96	78,569.	32.04
19,956.08	Autres	35,167.19	34,950.	(217.19)
	Transferts: A l'intérieur du Manitoba			
	A l'extérieur			
2,159,322.17	Total des dépenses	2,519,649.01	2,424,669.	(94,980.01)
$ 6,416.74		$ (18,639.37	——	$(18,639.37)

Entre-les-Lacs

Fin du Plan Foder

Des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux ont annoncé que le plan FODER pour le développement rural de la région d'Interlake au Manitoba, qui depuis dix ans a permis aux gouvernements fédéral et provincial d'accomplir un travail novateur et fructueux dans ce domaine, vient à expiration cette année. On n'a pas voulu laisser passer l'occasion sans souligner, au cours d'un banquet qui a eu lieu à Arborg le 29 avril, la contribution des conseils régionaux de développement de l'endroit à la bonne marche des divers programmes.

Des fonds de l'ordre de $65 millions ont été engagés par les deux administrations dans le cadre de ce plan et ont permis d'améliorer la situation des gens de la région d'Interlake pour ce qui est de l'enseignement, de la formation et du perfectionnement en agriculture, de la réalisation de travaux de drainage et de défrichage, de l'amélioration des routes, de la promotion de l'industrie et du commerce, de l'aménagement d'installations récréatives et touristiques et de l'amélioration des capacités d'hospitalisation et de logement pour les personnes âgées. Les gouvernements fédéral et provincial ont fourni respectivement $49.5 millions et $35.5 millions pour l'application de ces programmes.

Selon M. Sam Uskiw, ministre provincial de l'Agriculture, le fait que certains des programmes modifiés se poursuivront dans le cadre de l'entente ARDA révisée intervenue entre le Canada et le Manitoba illustre bien toute l'utilité qu'a eue, au cours de ses dix années d'existence, le programme FODER (Fonds de développement économique rural). Parmi ces programmes, mentionnons les services d'adduction d'eau pour les exploitations agricoles, la diversification des cultures, les affaires communautaires et certains programmes de conservation du sol et de l'eau.

Passant en revue les activités du FODER, le ministre s'est adressé tout particulièrement aux conseils régionaux de développement et les a félicités en ces termes du travail accompli en vue d'assurer la plus grande participation possible de la population locale aux divers projets FODER: "Ces conseils ont joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de projets qui répondent le mieux aux besoins de la population locale."

MM. Uskiw et Ed Lumley, député fédéral de Stormont-Dundas et secrétaire parlementaire de M. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale, ont présenté des plaques aux conseils régionaux de développement en reconnaissance de leurs services. M. Lumley a loué les habitants d'Interlake qui, par leur prévoyance et leur travail, avaient fait du projet d'entente FODER une réalité. Il a également rendu hommage à la province pour son apport à la mise en oeuvre des programmes FODER fédéraux-provinciaux.

"Nous continuerons de travailler avec la province en vue de trouver de nouveaux moyens de favoriser l'essor du Manitoba", de dire M. Lumley. "M. Lessard m'a dit que MM. Uskiw, Eugene Whelan, ministre fédéral de l'Agriculture, et lui-même avaient convenu de confier à leur personnel la tâche de poursuivre le travail de regroupement des petites fermes en exploitations rentables", a-t-il ajouté. Entretemps, les grandes agglomérations continueront jusqu'en 1980, de bénéficier de l'aide prévue par l'entente sur les centres de services agricoles.

Saint-Jean-Baptiste

C'était fête au village, jeudi le 28 avril. Le comité du Centenaire hôte du banquet, recevait les dignitaires et les paroissiens qui ont répondu à l'appel.

Le tout débuta par la messe d'action de grâces à 5 heures p.m., célébrée par Son Excellence Mgr A. Hacault, assisté de notre curé M. Pierre Gagné et des prêtres des paroissses voisines, MM. les abbés Toupin, Thibault et Morin. Nous avions la joie d'avoir aussi notre seul et ancien curé Mgr H. Lapointe. Au jubé, le choeur de chant dirigé par René Sabourin, entonna des hymnes appropriées.

On passa ensuite à la salle du Centenaire, fraîchement décorée de tulipes et de fleurs printanières, arrangement de Mmes J. Tessier, N. Lafond et S. Lavallée. Sur les airs joyeux de N. Touchette on trinqua les petits verres de vin à l'année centenaire. A l'arrière-plan de la table d'honneur notre drapeau centenaire, dont les pionniers scouts, régna dans toute sa splendeur. Les figures joyeuses des convives à la table d'honneur rehaussaient l'atmosphère de fête. Parmi eux se trouvaient Son Excellence Mgr A. Hacault, Mgr Lapointe, M. le ministre R. Toupin, M. le curé P. Gagné, M. le maire A. Saint-Hilaire et son épouse, la présidente du comité du Centenaire S. Lavallée et son mari, le syndic F. Lauzé et son épouse, le maître de cérémonies F. Beaudette et son épouse, MM. et Mmes U. Saint-Godard et D. Beaudette.

Après la bénédiction de Mgr A. Hacault et le mot de bienvenue de M. F. Beaudette, on dégusta le repas préparé par Mme I. Barnabé et servi par les scouts, les 4H et nos guides. Mme B. Brémault, résidente du Manoir, avec ses doigts habiles, contribua à la fête en préparant à nos servantes de jolis tabliers et petits chapeaux.

Durant le repas on entendit à tour de rôle différents numéros. M. D. Beaudette, notre octogénaire agile, présenta le toast et quelques morceaux de violon. La chorale entonna notre chanson-thème, M. Duval le chant du Centenaire, M. Dupuis un poème, Mme B. Touzin une chanson à répondre. "La Sagouine" fit son apparition et sa disparition sur le même ton: : "Ça fait pitchiez."

Nous avons reçu de nombreux souhaits pour la paroisse: M. le Premier Ministre Ed. Schreyer, M. le ministre R. Toupin, Mgr A. Hacault, M. le maire A. Saint-Hilaire, M. l'abbé P. Gagné.

La chorale termina la soirée par l'"Hymne à la Joie".

N'oubliez pas le banquet pour notre prochain Centenaire!!!

Sincères remerciements aux organisateurs, chanteurs et musiciens et à tous les participants.

Déjeuner-Communion

Le dimanche 1er mai avait lieu le déjeuner-communion du Conseil Montcalm à Letellier, suivi de la présentation d'un film, le tout terminé par les élections. Félicitations aux élus qui ont bien voulu accepter ces responsabilités: Grand Chevalier M. Roger Sabourin, Député Grand Chevalier M. Aimé Rémillard, Maître de cérémonies M. Paul Damphousse, Chancelier M. Roméo Saint-Godard, Conférencier M. Lucien Baril, Syndic M. Léo Dupuis, Avocat M. René Lafond, Gardes MM. Alcide Colette, Raymond Saint-Godard, Rhéal Ayotte, Gérald Marion, Secrétaire-Archiviste M. Gilbert Fontaine, Secrétaire-trésorier M. A. G. Gallant, Secrétaire-financier M. Comeault. Bonne année colombienne au nouvel exécutif.

Félicitations à Mme I. Bruneau, gagnante au grand tirage des Chevaliers de Colomb: elle repartit avec un $300.

Autres événements

Que nous réserve le mois de mai? Le 15 mai, pour les fêtes du Centenaire, un concert donné par les élèves de l'élémentaire et le 27 mai une "Barn Dance" organisée par les élèves du secondaire: et, pour les fermiers assoiffés: une bonne pluie.

Mme R. Marion

—Notre-Dame-de-Lourdes—

Au soleil ou à l'ombre

Mercredi soir, le 27 avril, une soixantaine de personnes de la zone de la Montagne se réunissaient à Lourdes pour se sensibiliser à la question de l'incarcération au Canada. Pour la plupart d'entre nous, le crime et le système de justice criminelle sont des réalités à la fois présentes et éloignées. Présentes, parce que le crime existe tout autour de nous. Eloignées, parce que la majorité d'entre nous n'ont pas eu de contact direct avec le crime et se forment une opinion par la lecture des journaux et par ce qu'ils voient à la télévision et au cinéma. Très peu d'entre nous ont l'occasion de voir le problème de près et d'acquérir une expérience objective de la question.

Rien d'étonnant qu'une foule de préjugés et de notions erronnés existent dans tous les milieux. Le jeu "Vous serez le juge" a permis aux participants d'assumer les attitudes et les opinions pertinentes de notre société sur la justice et le système de correction face à certains cas. Nos sentences ont été douces comparées aux réelles sentences!!! Comme chrétien quel est notre rôle de réconciliation?

L'échange-partage de la deuxième partie de la soirée avec le Père Camil Dufort, Père Blanc et aumônier au pénitencier de Stony Mountain; Soeur Claire Perreault, soeur des SS.Noms de Jésus et de Marie, aide-aumônier à Stony Mountain et Raymond Dubois, détenu à Rockwood, pénitencier à sécurité minimale, fut des plus enrichissantes. Raymond a su répondre à nos questions avec une sagesse et une perspicacité appréciées de tous.

"Y'é t'humain comme nous autres!" entendions nous. Nous sommes sous l'impression que tous les criminels sont dangereux, violents et incorrigibles. C'est faux. Selon les recherches effectuées par la Commission canadienne de réforme de la loi, seulement un sur cinq des individus comdamnés est coupable d'un crime violent. Le reste des délits constituent des atteintes à la propriété ou se rapportent aux narcotiques et à l'alcool. La plupart des délinquants ne sont pas criminels par profession, mais plutôt de jeunes gens peu instruits et sans emploi qui projettent rarement leurs crimes à l'avance. Comme nous en avons à apprendre!

Le Conseil des Eglises pour la Justice et la Criminologie a lancé le projet Alternatives qui vise à encourager l'engagement communautaire. Le pasteur de la paroisse en a possiblement une copie. Demandez-la lui. Continuez la recherche. Ce n'était qu'un début...

Puission-nous dépasser nos jugements rapides qui nous emprisonnent et redécouvrir la sympathie; dépasser nos conformismes et reconnaître que nous sommes frères et que nous avons besoin les uns des autres.

S. Simone Parent

CENTRE KIWANIS

Les membres du Centre Kiwanis perdaient trois des leurs durant le mois d'avril.

M. Léon Cancade, membre fondateur et homme sérieux, qui, durant près de dix ans, a su se faire de nombreux amis.

M. Noël Monchamp, membre de quelques années, ne pouvant plus se rendre au Centre, à cause d'une longue et pénible maladie, est décédé.

Madame Maria Pambrun, qui nous quitta si vite, était un membre dévoué, habile et toujours disponible. La gaieté était sa caractéristique dominante.

Un grand nombre de nos membres assistaient à ces trois funérailles. L'offrande d'une messe fut versée à leurs intentions.

[Communiqué]

ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE

par la Société centrale d'hypothèque et de logement

La raison d'être de l'assurance hypothécaire est de protéger le prêteur dans le cas où l'emprunteur ne respecterait pas ses obligations hypothécaires. Etant ainsi à l'abri de toute perte d'argent, le prêteur peut alors consentir à l'emprunteur un délai d'amortissement plus étendu et un taux d'intérêt moins élevé. Ce système est à l'avantage tant de l'emprunteur que du prêteur. La prime de l'assurance hypothécaire est aux frais de l'emprunteur. Au moment du prêt, le prêteur verse le montant de la prime à l'assureur et l'inscrit au compte de l'emprunteur. Celui-ci n'a donc pas à la payer à l'obtention du prêt; elle est calculée et incluse dans les remboursements hypothécaires qu'il devra effectuer chaque mois. Le taux de cette prime est de 1%, si le prêt doit être avancé par tranches au cours de la construction; dans le cas contraire, c'est-à-dire si le prêt est versé en bloc à la fin des travaux, elle est de sept-huitième de 1%.

Un 25e anniversaire de sacerdoce

Les belles cérémonies organisées pour honorer le pasteur de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, l'abbé Lionel Bouvier, à l'occasion de son 25e anniversaire de Prêtrise, débutèrent en l'église de Saint-Pierre-Jolys le 17 avril 1977, à 4 heures de l'après-midi, par un beau dimanche ensoleillé. Le Jubilaire, entouré à l'autel d'un grand nombre d'amis prêtres et assisté de M. l'abbé Henri Perron, représentant de Mgr Antoine Hacault, offrit le Saint-Sacrifice de la Messe, comme il le fait tous les jours depuis 25 ans, dans la joie de louer le Seigneur.

L'antienne du 2e dimanche de Pâques était très appropriée pour cette belle fête sacerdotale: "Ouvrez votre coeur à la joie, rendez grâce à Dieu qui vous a appelé à entrer au ciel, dans son Royaume, Alleluia."

La chorale, avec ses cinquante belles voix, sous l'habile direction de Gérard Curé, exécuta des hymnes au Seigneur pour manifester la grandeur du Sacerdoce, occasion de grande joie en ce jour.

L'Eucharistie fut célébrée dans l'église remplie de paroissiens de Saint-Pierre, de Saint-Emile et de Saint-Boniface auxquels s'étaient joints de nombreux parents et amis.

Dans son homélie l'abbé René Peeters rappela à l'assemblée l'importance du Sacerdoce qui, par la grâce de Dieu, choisit l'homme pour représenter le Christ dans le monde pour être messager qui annonce la Bonne Nouvelle, la Vérité. Le chant final le notait très bien: "Du Tout-Puissant, vous êtes les prêtres, vous l'êtes pour l'Eternité. Vivez en paix, c'est notre voeu." Vivez longtemps, prêtres de Dieu.



Après la messe, M. Jean Banville, au nom des paroissiens, présenta les bons voeux de tous en d'élogieuses paroles, tout en y mêlant quelques remarques pleines d'humour relatives à l'abbé Bouvier: anecdotes du passé, sur les tours exécutés par le Jubilaire qui apportèrent de la gaieté au souvenir du bon vieux temps.

Dans sa réponse à l'audience, M. l'abbé Bouvier sut, comme toujours, nous dire de belles choses touchantes et chrétiennes. Rappelant le thème choisi lors de son Ordination qui était: "Jésus m'a chosi pour son Prêtre, pour l'offrir en sacrifice, pour distribuer son Corps, sa Pensée et son Pardon", il nous rappela aussi que de nombreuses vocations dans la paroisse de Saint-Pierre-Jolys étaient venues en aide à la mission de l'Eglise dans le passé; il nous demanda de prier avec lui et, ému mais avec insistance regardant le saint Tabernacle, il supplia le Seigneur de se souvenir du grand besoin de nouvelles vocations dans le monde aujourd'hui.

La cérémonie liturgique terminée, une rencontre au Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys donna à tout le monde l'occasion de se réjouir tout en dégustant un

(suite, page 22)

Saint-Norbert

Sacerdoce... (suite)

succulent goûter. A la table d'honneur, garnie de bouquets et du gâteau de circonstance, le Jubilaire était accompagné de sa mère et de nombreux invités d'honneur.

Et pour clore ce jour de fête inoubliable, on nous présenta un double programme de chants: 1) un programme de chants offert par une vingtaine d'élèves des grades 5 et 6, sous l'heureuse direction de Soeur Marguerite Mulaire; 2) La chorale bien connue "Bel Canto" de Saint-Pierre-Jolys, donna un répertoire bien approprié de chants sous l'habile direction de Mme Raymond Roy.

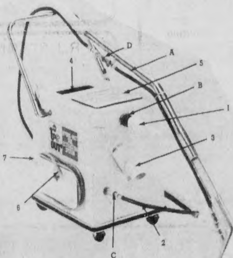
Journée de fête magnifique qui fut un vrai succès et qui causa l'émotion de plusieurs, mais surtout de notre cher Curé à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur, longue vie et un sacerdoce qui lui apportera paix et joie.

Les fêtes du Centenaire profitent de belles occasions comme celle-ci. Bonne fête anniversaire, M. le Curé, et que la grâce de Dieu vous protège et bénisse votre infatigable dévouement.■

L'ACELF... (suite)

gieux, politiques et culturels ne permet pas d'en donner une idée précise et encore moins de la réaliser. Une telle identité ne saurait être créée par la centralisation ni sans difficultés, compte tenu de la diversité et la variété propres au peuple canadien".

Donc devant leur constat d'impossibilité de définir cette identité canadienne et de la réaliser, ils auraient dû proposer d'autres moyens en explorant les possibilités que le contexte canadien actuel offre. Ainsi respectueux de notre histoire et de nos institutions présentes, ils auraient accordé une meilleure place à l'enseignement en français et proposé des mesures mieux reliées au principe de l'autonomie des provinces en matière d'éducation.□



Félicitations à M. Fernando Champagne qui a été honoré par la Société du Bon Parler Français. En effet c'était le 23 avril dernier que ce dernier recevait une dépêche de Montréal lui annonçant une Mention d'Honneur pour un poème intitulé Etrange Requête ou la Cuisine des Anges. M. Champagne avait soumis son poème au concours international de Poésies des Amériques francophones. M. Champagne se rendra donc à Montréal, frais payés, pour recevoir en personne son diplôme, le 14 mai prochain, au Chalet de la Montagne sur le Mont-Royal à Montréal, au cours de la 42e Soirée Nationale de la Poésie et où il y aura une grande soirée de gala placée sous le haut patronage d'honneur du Premier Ministre du Canada, du Premier Ministre du Québec et du Maire de Montréal, et présidée par M. Roger Lemelin, écrivain et auteur québécois court et éditeur du journal québécois "La Presse".

Donc à M. Champagne, félicitations pour ce grand honneur, Bon Voyage et continuez à nous soumettre de vos poèmes.

●

GOYER... (suite)

La solution logique et juste consiste, par conséquent, non pas à nommer un ministre-conseiller dans responsabilité, mais un ministre associé ou adjoint aux Affaires extérieures dont la mission serait à la fois de définir la politique étrangère du Canada, compte tenu de ses liens importants avec la francophonie, et d'appliquer cette politique avec les Etats et les institutions de langue française. Ainsi aurait-on à l'échelon ministériel consacré l'extension aux affaires étrangères du régime des deux langues officielles et des deux grandes cultures du pays. Et, pour confirmer ou illustrer cette volonté politique, le premier ministre aurait pu se faire accompagner en Islande, en Angleterre et en France de ses deux ministres des Affaires extérieures, l'un anglophone, l'autre francophone. Le cas échéant, M. Jacques Chirac aurait peut-être mieux compris toute la souplesse et toute les ressources du régime fédéral canadien.

[*Michel Roy est le rédacteur en chef du DEVOIR*]

LES PREMIERS MINISTRES... (suite)

de la récente visite de M. Claude Morin à Winnipeg. (Voir **La Liberté** du 21 avril)

Le premier ministre du Manitoba avait déjà déclaré que l'élection québécoise " a créé une occasion et un impératif senti à travers tout le pays de construire un meilleur Canada". Il soulignait que "cela ne pourrait pas être réalisé avant que les besoins et les aspirations des provinces de l'Ouest soient satisfaits, aussi bien que ceux des Canadiens vivant dans toute autre province."

"De nombreux points politiques exigent une révision et un aménagement", disent les quatre premiers ministres. Ils se sont engagés à rechercher des solutions tout en faisant remarquer la "nécessité de gouvernements provinciaux forts et la reconnaissance des besoins régionaux contrairement à une centralisation accrue du pouvoir à Ottawa. "Ils réaffirment leur foi dans la confédération que n'entamment pas les problèmes et les griefs créés par les empiètements du pouvoir fédéral sur les domaines provinciaux.□



à vendre

A VENDRE - Maison sur lot dans village de Lorette, près école. Composer 878-2851 entre 5h et 7h p.m.
6-781-7 C

À VENDRE - Epicerie - sud du Manitoba. Récemment rénovée, équipement moderne, jeu de tablettes de métal. Tout l'équipement nécessaire à la manutention de la viande. Belle occasion d'investir raisonnablement. Pour plus de renseignements, écrire - c'est confidentiel - à boîte 758, LA LIBERTE, C.P. 96, Saint-Boniface.
5-758-6- C

VENTE PRIVÉE - NORWOOD FLATS - Belle maison de revenu ou familiale avec garage. Comprend 3 appartements. Située sur lot attrayant avec beaux arbres. $53,900. Pas d'agent. Composer 269-1178.
5-774-8 C

A VENDRE - Grande maison de 9 pièces à St-Jean-Baptiste, Man. Grand soubassement - garage - grand jardin. Au centre de tout: magasins - banque - église, etc. Composer 737-2271 ou 737-2267; après 5 heures 737-2273.
4-748-6 C

VENTE SUPER-GIGANTESQUE DE DEBARRAS - De l'aube à l'obscurité. Nombreuses aubaines: bicyclettes, télés, vêtements, appareils, vaisselle, meubles de pelouse, jouets, livres, pneus, lingerie et beaucoup d'autres choses. Les samedi et dimanche 14 et 15 mai au 509, boul. Bower, Tuxedo.
6-788-6 C

A VENDRE - Maison de revenu de 22 pièces, attrayante, sur 19,430 pieds carrés ayant vue sur le lac Saint-Louis à Dorval, Québec. Près de l'aéroport. Excellent investissement à $95,000. Echangerait pour entreprise ou habitation à la campagne ou en ville. Composer 339-6608.
6-782-7 C

A VENDRE - Maison mobile 1972 - 12 x 60. En bon état. Entrée: 12 x 18. 2 chambres à coucher. Composer 1-433-7742 en tout temps.
5-757-7 C

VENTE PRIVÉE - Parc Windsor - Grande maison, trois chambres à coucher, garage attenant, sous-sol fini, excellent état. Composer 256-4455.
6-780-6 C

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

À VENDRE - La Broquerie, rue principale. Maison 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne, Man.
2-729-JNO

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JN0

À VENDRE - 4 graineries en bois, bon marché. Avis aux intéressés - Deux lots à vendre dans village de Lorette, près bureau de poste, magasins, école, etc. - Maison à vendre sur grand lot près église. Idéale pour famille. Libre le 1er septembre 77. Ecrire à: C.P. 68, Lorette, Man., R0A 0Y0, ou composer 1-878-3737 entre 3h et 8h p.m.
5-772-7 C

A VENDRE - Petits chiens, race "Husky" et berger Allemand - 6 semaines. Femelle: $5.00; mâle: $10.00. Composer 1-878-3335 après 5 heures.
6-784-6 C

VENTE PRIVÉE - St-Boniface - Maison, garage. Sur rendez-vous seulement. Composer 233-5224 entre 5 heures et 8 heures.
6-779-JN0

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JN0

à louer

A LOUER - Rue Aulneau - Appartement de 3 pièces. Entrée et salles de bains privées. Complètement rénové. Idéal pour personnes d'âge moyen. Composer 233-7774.
3-739-JN0

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.
26-521-JNO

A LOUER - 565, rue Des Meurons - Chambre meublée au sous-sol. Entrée privée. Composer 253-0046.
6-787-6 C

A LOUER - Plage Albert - Chalet meublé pouvant coucher 6 personnes. Eau courante. Près de la plage. Disponible pour les mois de juin, août, septembre. Composer 475-6876.
6-786-6 C

on demande

ON DEMANDE - Dame de moins de 65 ans pour tenir maison et prendre soin de dame âgée demeurant au Norwood. Salaire: $425.00, chambre et pension. Composer 942-3924 le jour; 453-6041 le soir.
5-773-JN0

ON DEMANDE PERSONNE pour dactylographier thèse de maîtrise rédigée en anglais, avec maintes citations en français. Composer 475-5758 après 18 heures.
4-755-JN0

ON DEMANDE GARDIENNE pour prendre soins de 4 enfants de 3 à 10 ans au Parc Windsor, pour fin de mai. Chambre et pension. Voiture fournie. S'adresser à: Boîte 785, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
6-785-JN0

Divers

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 257-5691 jour ou soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits



430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Ferblantiers



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien: Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS: Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869